



Le bourg de Montigny vu du ciel



Bulletin Municipal N°6 - Janvier 2021



La Forêt-sur-Sèvre

l'énergie commune

La Forêt, Montigny, La Ronde, Saint Marsault

ÉTAT-CIVIL 2020

Naissances

4 janvier	Gabin SAMSON	LR
6 avril	Marlown COBELLI	SM
23 mai	Léana DEBORDE	SM
3 juin	Yoni BESRY	LFS
8 juin	Eliette BOTON	MY
24 juin	Zoé DE FREITAS CAIRES	SM
19 juillet	Ava ETAVARD	SM
30 juillet	Maya MIET	LFS
3 août	Héloïse BISLEAU	LFS
17 août	Louis DOUAIRE	LFS
24 septembre	Maëlys PINET	LFS
15 octobre	Ness RODRIGUES de MELO	MY
11 novembre	Gabriel PASQUIER	MY
27 novembre	Jessica SANTOS MENDES	MY
24 décembre	Ambre FORGEARD VIDECOQ	SM

Mariages

29 février	Jérôme ISON et Karine GINGREAU	LR
13 juin	Frédéric AUDOUARD et Mélody MOUQUET	LFS
25 juillet	Luc TALON et Dorothee WILMOT	SM
12 septembre	Ludovic DESAIVRE et Elodie PAPAÏN	LR
19 septembre	Florian GUILLEZ et Amélie BIBARD	LFS
3 octobre	Franck DUPANIER et Nadine PEROCHON	LR

Décès

5 janvier	Thérèse ABELARD	LR
7 janvier	José DE ABREU DIAS	MY
19 janvier	Francis VINCENT	LFS
20 janvier	Jean GRELLIER	MY
18 février	Noële CHARON	LFS
19 février	Marcel BAZIREAU	SM
23 février	Simone VRIGNAUD	MY
25 février	Madeleine MARSAULT	SM
2 mars	Nicole ARNOULT	MY
12 mars	René LANDREAU	MY
29 mars	Roger CHARON	LFS
3 avril	Marcel CAILLAUD	LFS
7 avril	Gérard ROUSSELOT	MY
9 avril	Joseph MARSAULT	LFS
20 avril	Michel CHAPPAZ	SM
28 avril	Jacques GABORIT	LFS
24 mai	Jean BREMAUD	LR
31 mai	Edouard GILLON	LFS
4 juin	Alicia VERGNAUD	LR
22 juin	Claude POIREAULT	LFS
29 juin	Marie-Thérèse FAVREAU	SM
9 juillet	Clotilde MOREAU	SM
14 juillet	Yves BREMAUD	SM
4 août	Annick FRADIN	MY
19 août	Robert GEAY	LR
20 août	Gerd BAASCH	MY
21 août	Francis PIQUARD	MY
6 septembre	Marie-France ROBIN	LFS
9 septembre	Conrad GUINEBERTIERE	LFS
6 octobre	Marie-Thérèse GOURDON	LFS
11 octobre	André ROUSSEAU	MY
13 octobre	Jean-Claude MARTIN	MY
21 octobre	Fabien BOUTEILLER	LR
7 novembre	Gérard BAUD	LFS
17 novembre	Christophe GALLEMARD	SM
20 novembre	Jean ARNAULT	SM
10 décembre	Odile BOIZUMAULT	LFS
17 décembre	Gabriel BETARD	LR
20 décembre	Claudine BOUTET	LFS
31 décembre	Jeanne GATARD	LFS

SOMMAIRE

> Etat civil 2020	p.2
> Edito du Maire	p.3
> Equipe municipale	p.4 à 5
> Services municipaux	p.6
> Infos pratiques	p.7 à 9
> Annuaire des associations	p. 10 à 16
> Budget 2020	p.17
> Annuaire économique, médical et paramédical	p.18
> Annuaire enfance	p.19
> Agglomération du Bocage Bressuirais (déchets)	p.20
> Annuaire de l'Agglo 2B	p.21
> Bien vivre ensemble à La Forêt sur Sèvre	p.22
> Vie locale, vie associative	p.23
> Affaires scolaires	p.24 à 25
> Communication - valorisation du patrimoine culturel	p.26 à 27
> Affaires sociales	p.28 à 29
> Cadre de vie - Environnement - Développement durable	p.30 à 31
> Entretien et rénovation du patrimoine communal	p.32 à 33
> L'année 2020 en images	p.34 à 35
> Le cabinet de santé	p.36

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau

Tél. 05 49 80 86 42

mairie@laforet-sursevre.com

lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00

mardi : 8h30-12h30

mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30 et 14h00-15h30

vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Direction de la publication : Thierry MAROLLEAU

Coordination : Nathanaël de FOMBELLE, adjoint et les membres de la commission « Communication »

Crédits photographiques : Mairie de La Forêt sur Sèvre - Agglo2B - Ecole des Quatre Saisons - Ecole Mère Térésa - FCCB - SA Moncoutant - La Forêt sur Sèvre Tennis - EFBB - club boules en bois «les Echos» - La Ronde des Camélias - Danse country «L'Hirondelle» - Les randonneurs pédestres du canton - VMB79 - ADMR Montigny - Amicale des donneurs de sang - Association Michèle Bonnin - Le souvenir français - Club Bonne Entente Montigny - Club de l'Amitié La Ronde - Club de l'Amitié Saint Marsault - Club pétanque "Les Ecurieuls" - Comité des fêtes La Ronde - Comité des fêtes Saint Marsault - Comité des jeunes Saint Marsault - Petit Patrimoine La Forêt - ACCA Saint Marsault - APE 4 saisons - Salon Créa'tifs - Secours catholique - CSC du Cerizéen

ÉDITO DU MAIRE



L'année 2020 vient de se terminer. Une année dont nous nous souviendrons tous tant la crise sanitaire a modifié notre quotidien familial, social et professionnel. Nous avons tous été contraints de nous adapter, mais la solidarité et l'adaptabilité ont vraiment joué un rôle important dans notre commune. Après les réjouissances quelque peu perturbées des fêtes de Noël et de fin d'année, nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Malgré les restrictions sanitaires, l'année 2020 s'est terminée, comme les années passées, avec un temps fort, le Téléthon qui a connu un vif succès, notamment grâce à une grande implication et à la solidarité de nombreux Foréziens. J'adresse tous mes remerciements à tous les organisateurs et animateurs, et notamment à la nouvelle équipe qui s'est investie pleinement dans l'organisation de cet événement.

En ces temps plus que troublés que nous vivons, nous devons reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs afin forger l'avenir de notre territoire.

C'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et notre volonté que nous continuons notre engagement au service des habitants de la commune. Au-delà des engagements pris lors des dernières élections municipales de 2020, c'est le développement et la concrétisation des projets amorcés dès la fin du mandat précédent qui, pour ma part, me donnent cet optimisme indispensable pour continuer à gérer la destinée de notre commune.

Agir pour ne pas subir, tel est le sens de la réflexion qui anime le conseil municipal. La difficulté est d'agir avec les moyens du bord mais rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif raisonnable. C'est cette volonté qui nous a permis de faire aboutir le projet de la réhabilitation de la Maison « Thomazeau » en cabinet de santé qui est en partie achevée, notamment pour les deux premiers bureaux. Les deux autres bureaux devraient être terminés dans les mois qui viennent, permettant ainsi à de nouveaux professionnels de santé de s'établir sur le territoire communal.

C'est aussi cette volonté inébranlable qui nous a permis de lancer les études sur le projet de réhabilitation de la salle Maxime Tricoire à Saint Marsault. Nous avons ainsi, lors de la réunion du Conseil municipal du 14 décembre dernier, décidé de lancer la consultation afin de recruter un architecte pour travailler sur cet important projet.

Je voudrais aussi saluer Madame Jany AYRAULT qui était gérante du Bar-tabac-multiservices depuis 1979 sur notre commune et qui vient de prendre sa retraite le 21 décembre dernier. Ce départ en retraite a incité les élus communaux à s'engager pleinement dans un soutien actif à nos commerces, notamment en décidant d'acquiescer les murs de ce commerce essentiel, afin de favoriser l'installation du nouveau gérant, Tony ETAVARD, à qui nous souhaitons le meilleur départ possible malgré les contraintes sanitaires actuelles.

Après la réalisation des travaux de réaménagement des rues Saillard du Rivault et des Lavandières sur Saint Marsault, ainsi que des rues Barreau, de Saint-André sur la Forêt sur Sèvre, les travaux de la rue Mgr Vion se sont terminés au mois de septembre 2020. Je remercie à ce propos les riverains pour leur patience en ayant bien conscience de la gêne que ces travaux ont pu générer au quotidien.

Cependant, force est de constater que le résultat est au rendez-vous en matière de sécurisation et d'embellissement de nos rues.

C'est pourquoi, les élus municipaux, désireux de continuer sur cette dynamique, vont désormais travailler sur le projet de réaménagement de la rue de l'église (La Forêt-sur-Sèvre), dont les premiers travaux concernent la réfection du réseau d'assainissement et sont prévus pour la fin de l'année 2021.

Ce projet sera suivi dès 2022 par les travaux d'enfouissement des réseaux souples de la rue du Stade à la Ronde accompagnés par la création d'un éclairage public plus économique et plus performant.

Nous avons aussi lancé les études de réhabilitation et de mises aux normes des ateliers municipaux afin de pouvoir offrir un outil de travail plus fonctionnel pour les agents des services techniques.

Les élus communaux travaillent enfin sur la requalification de l'entrée du bourg de La Forêt sur Sèvre avec un réaménagement paysager, pédagogique, touristique et culturel du secteur du pont de bois et des abords de la Sèvre nantaise, projet que je souhaite vivement vous faire découvrir dans les mois qui viennent dans le cadre d'une réunion publique de présentation.

Comme chaque année, je remercie bien évidemment tous les bénévoles des associations pour leurs actions. C'est grâce à vous tous que se tisse le lien social, culturel entre toute la population et les différentes générations.

Avec ma reconnaissance à l'équipe municipale et au personnel communal pour leur engagement, au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, une bonne santé pour réaliser vos projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres enrichissantes afin d'éclairer le quotidien en 2021. Haut les cœurs !

Thierry Marolleau

Maire de La Forêt Sur Sèvre

2^{ème} Vice-Président du Conseil Départemental



Thierry MAROLLEAU
Maire
Conseiller communal
Vice-Président du Conseil Départemental

Le bureau municipal, composé du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués, se réunit chaque lundi.

Le conseil municipal, composé de 19 élus, se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques.

Vous pouvez y assister en tant qu'habitant de la commune.

Le compte-rendu des séances est affiché dans les Mairies. Il récapitule les délibérations adoptées.



Manon FAVREAU
Conseillère municipale

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le bureau municipal



Nathanaël de FOMBELLE
1^{er} adjoint
« Affaires scolaires »,
« Communication, valorisation du patrimoine culturel »



Maryse NOURISSON-ENOND
2^{ème} adjointe
« Vie associative, vie locale »,
« Affaires scolaires »
Maire déléguée de Montigny



Guy BREMAUD
3^{ème} adjoint
« Services techniques », « Entretien et rénovation du patrimoine communal »
Maire délégué de St Marsault



Eliane AUBINEAU
4^{ème} adjointe
« Affaires sociales »



Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
« Cadre de vie, Environnement, développement durable »
Maire délégué de La Ronde

Les conseillers municipaux



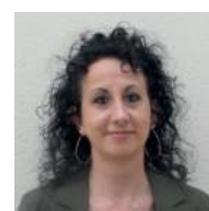
Maryvonne AYRAULT
Conseillère municipale



Coralie BELAUD
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Karine CHARRON
Conseillère municipale



Fabrice COURILLAUD
Conseiller municipal



Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



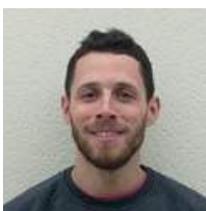
Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



Céline FICHET
Conseillère municipale



Clément PASQUIER
Conseiller municipal



Antoine-Henri VALLETTE
Conseiller municipal



Audrey VERGNAUD
Conseillère municipale

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Thierry MAROLLEAU, Nathanaël de FOMBELLE et Eliane AUBINEAU**

reçoivent sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. 05.49.80.86.42

- **Yvon ABELARD :** présent à la Mairie annexe de La Ronde - jeudi de 10h30 à 12h30.
- **Guy BREMAUD :** présent à la Mairie annexe de Saint Marsault - jeudi de 16h00 à 18h00.
- **Maryse NOURISSON-ENOND :** présente à la Mairie annexe de Montigny - jeudi de 16h00 à 18h00.

REPRÉSENTATIONS à l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo 2B)

- **Thierry MAROLLEAU :** Conseiller communautaire et membre du bureau communautaire
Membre de la commission « Développement économique de l'agriculture et du commerce »
Membre de la commission « Services techniques »
Membre de la commission « Transports – Mobilité – Ruralité »
- **Nathanaël de FOMBELLE :** Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »
Membre de la commission « Culture »
- **Maryse NOURISSON-ENOND :** Conseillère communautaire et membre du Conseil d'administration de l'Office de tourisme
Membre de la commission « Sports et centres aquatiques »
Membre de la commission « Environnement et milieux aquatiques »
- **Guy BRÉMAUD :** Membre de la commission « Aménagement et habitat »
- **Eliane AUBINEAU :** Membre de la commission « Jeunesse – Santé - Politique de la ville »
- **Yvon ABELARD :** Membre de la commission « Assainissement »
Membre de la commission « Prévention et valorisation des déchets »

DÉSIGNATIONS

- **SIEDS :** Titulaire : Yvon ABELARD / Suppléant : Guy BREMAUD
- **SVL :** Titulaire : Maryse NOURISSON-ENOND / Suppléant : Thierry MAROLLEAU
- **CNAS :** Eliane AUBINEAU

• **Vous souhaitez contacter un membre du Conseil municipal,** vos élus disposent d'une adresse mail. Pour les contacter prenom.nom@laforetsursevre.com

Cette année, zoom sur le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS)

Le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres a été créé le 10 décembre 1923 afin d'assurer la distribution de l'énergie électrique dans les zones rurales du département des Deux-Sèvres.

Sa mission première est de construire, d'étendre et de renforcer les réseaux nécessaires à la satisfaction des besoins en énergie électrique des usagers des communes adhérentes. En 2019, le SIEDS a réformé ses statuts pour étendre ses compétences dans des domaines comme les réseaux de communication, le gaz...

Propriétaire des réseaux, le SIEDS a confié à GEREDIS et ENEDIS la mission de service public de distribution de l'électricité sur son territoire.

Le SIEDS en quelques chiffres : 256 communes desservies ; plus de 150 000 points de livraison ; 14 135 km de lignes électriques.

www.sieds.fr

SIEDS
Fédérateur d'énergies



Pierre de La Roche
Saint André
 Directeur Général
 des Services

La commune compte
 22 agents, œuvrant
 dans les Services
 Administratifs,
 Techniques, Scolaires et
 Entretien des locaux.

SERVICES MUNICIPAUX

Services Administratifs



Nathalie JARRY
 Accueil, état-civil, élections



Ginette MERCERON
 Cantine, comptabilité



Isabelle MOINET
 Accueil, urbanisme



Catherine MOCQUAIS-VERDON
 En disponibilité

Services Techniques



Pascal APPARAILLY
 Responsable bâtiments,
 voirie



Flavien BLÉNEAU
 Bâtiments, voirie



Yvon BONNIN
 Bâtiments, voirie



Cédric LOIZEAU
 Responsable espaces verts



Damien CHARTIER
 Espaces verts



**Maxime
 DE MAGALHAES**
 Espaces verts

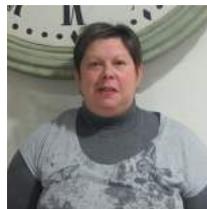
Services Scolaires, Entretien des locaux



Agnès CHAUVIÈRE
 École publique maternelle,
 restauration scolaire,
 navette de bus



Sabine DURET
 Restauration scolaire,
 entretien des locaux



Isabelle DUVIN
 Restauration scolaire,
 entretien des locaux



Christelle FALLOURD
 Restauration scolaire



Donna FAULKNER
 Restauration scolaire, navette
 de bus, entretien des locaux



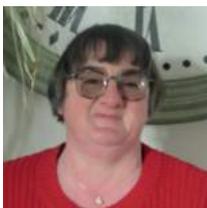
Wendy LADOE
 École publique maternelle,
 restauration scolaire



Barbara LECLÈRE
 École publique maternelle,
 restauration scolaire



Janine MICHOT
 Restauration scolaire, navette
 de bus, entretien des locaux



Marie-Françoise MILCENT
 Restauration scolaire, navette
 de bus, entretien des locaux



Nelly VRIGNAULT
 Restauration scolaire



Véronique FUZEAU
 En disponibilité

INFOS PRATIQUES

Démarches administratives

> Carte nationale d'identité, passeport

Pour établir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées du dispositif :

Cerizay 05 49 80 57 11
Moncoutant 05 49 72 60 44
Bressuire 05 49 80 49 80
Mauléon 05 49 81 17 00

Documents à fournir :

- Le récapitulatif de la pré-demande en ligne (à effectuer sur le site de l'ANTS : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>)
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, téléphone, dernier avis d'imposition ...)
- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois s'il s'agit d'une première demande ou si l'ancien titre est périmé depuis plus de 5 ans.

Tarifs :

Carte nationale d'identité : première demande et renouvellement gratuit ;
25 € en cas de perte ou vol
Passeport : majeur 86 € ; 15-18 ans 42 € ; moins de 15 ans 17 €

> Carte grise, permis de conduire

Pour obtenir une carte grise ou un permis de conduire :
<http://www.ants.gouv.fr>

> Listes électorales

Pour vous inscrire, vous pouvez :
Venir à la mairie avec les pièces exigées (photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile)
Vous inscrire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, vous devez signaler votre nouvelle adresse auprès de la mairie en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

A noter ! Les élections départementales et régionales auront lieu en juin 2021. Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur les listes électorales.



> Recensement citoyen

Tout jeune Français dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat ...). Comment procéder ? Il faut se présenter à la mairie de son domicile muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité et livret de famille ou acte de naissance. Une attestation de recensement, à conserver précieusement, sera délivrée.



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau
Tél. 05 49 80 86 42
mairie@lafortetsursevre.com
lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00
mardi : 8h30-12h30
mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00
jeudi : 8h30-12h30 et 14h00-15h30
vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mairies annexes

> Montigny

4 rue des lavandières
Tél. 05 49 80 52 56
montigny@lafortetsursevre.com
jeudi : 16h00-18h00

> La Ronde

1 place de l'Eglise
Tél. 05 49 72 76 46
laronde@lafortetsursevre.com
jeudi : 10h30-12h30

> Saint Marsault

12 rue de la Vendée
Tél. 05 49 80 87 51
saintmarsault@lafortetsursevre.com
jeudi : 16h00-18h00

INFOS PRATIQUES



Pharmacie de garde : pour connaître la pharmacie de garde à proximité de votre domicile dans la région Nouvelle-Aquitaine, consultez le site RésoGardes ou appelez le 3237.

Assistantes maternelles agréées : Contacter le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) à Cerizay : 05 49 80 57 63

Assistante sociale : Sur rendez-vous au 05 49 65 05 07 (Maison du Conseil Général, Parc de Bocapôle)

Aide à domicile

Contacter l'ADMR au

- 05 49 72 25 78 pour le secteur de La Forêt sur Sèvre, La Ronde, Saint Marsault

- 05 49 72 63 46 pour le secteur de Montigny

Portage de repas : CIAS du Bocage Bressuirais : 05 49 81 75 75



Syndicat du Val de Loire (SVL)

Eau potable

25 rue Lavoisier -ZI Saint-Porchaire

BP 9 - 79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 80 34 71



VEOLIA (eau)

N° 4 - ZI Saint-Porchaire

BP 97 - 79300 BRESSUIRE

Tél : 05 61 80 09 02



SEOLIS (électricité)

Dépannage : 33 rue de la Baritauderie

79300 BRESSUIRE

Tél : 0 969 397 901



GEREDIS (changement fournisseur d'électricité)

CS 18840

79028 NIORT Cédex

Tél : 05 49 08 54 12



GAZ DE France

43 rue de Chachon

793800 BRESSUIRE

Tél : 0 969 324 324



AGGLO2B (ordures ménagères)

Bd du colonel Aubry

79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 81 15 15



CPAM

5 Rue du Pas des Pierres 79140 CERIZAY : uniquement sur rendez-vous au 3646

24 rue Roger Salengro 793800 BRESSUIRE : uniquement sur rendez-vous au 3646



M.S.A.

146 bis, Boulevard de Poitiers 79300 BRESSUIRE

Tous les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 00.



CARSAT (retraite)

Le village, 2 avenue d'Angers, 79300 Bressuire - Uniquement sur rendez-vous 09 71 10 39 60



FNATH

3 Boulevard Alexandre 1^{er} - 79300 BRESSUIRE

Les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois de 9H00 à 12H00 sur rendez-vous au 05 49 24 12 24



C.A.F.

- à Cerizay, au centre médicosocial - 12 allée du Midi

- à Bressuire, 24bis rue Roger Salengro

Sur rendez-vous uniquement au 0 810 25 79 10 (donner son n° allocataire et son code confidentiel)



ADIL (Agence Départementale de l'Information sur le Logement)

3 bd Alexandre 1^{er} 79300 BRESSUIRE le 1^{er} et 3^{ème} mardi de 9h à 12h ; le 4^{ème} jeudi de 14h à 16h uniquement sur rendez-vous. Place du 11 novembre 79320 MONCOUTANT SUR SEVRE le 3^{ème} lundi de 14h à 16h15, uniquement sur rendez-vous. Accueil téléphonique au 05 49 28 08 08 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Urbanisme

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

3 lotissements s'offrent à vous ...

Renseignez-vous auprès de la Mairie au 05 49 80 86 42

> La Fleur du Levant (La Ronde)

5 parcelles de 550 m² à 783 m²

Prix de vente : **17,50 €** le m²



> Maréchal Ferrant 2 (Montigny)

8 parcelles de 244 m² à 948 m²

Prix de vente : **25,00 €** le m²



> L'Aubépine (Saint Marsault)

1 parcelle de 901 m²

Prix de vente : **17,50 €** le m²



Travaux entrepris sans demande d'autorisation d'urbanisme

La réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue constituent des **infractions**.

Les **infractions** aux règles **d'urbanisme** sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale.

Ces délits pourront être suivis de poursuites judiciaires assorties de diverses sanctions, allant jusqu'à la démolition des constructions non-autorisées.

RAPPEL : même les travaux non soumis à autorisation doivent respecter les règles du PLU

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ?

N'oubliez pas de venir en mairie réaliser une déclaration préalable ou une demande de permis de construire !

La **déclaration préalable** est une autorisation qui est exigée pour la réalisation de travaux.

Elle est obligatoire notamment dans les cas suivants :

> **construction (garage, dépendance ...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m²**. En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située en zone urbaine et si ni la surface de plancher ni l'emprise au sol nouvellement créée n'a pour effet de porter la surface totale au-delà de 149 m² ;

> **construction de murs, clôture, plantation de haie ... ;**

> **construction de piscine ;**

> **travaux sur l'aspect extérieur d'une construction ;**

RAPPEL : les murs en parpaings doivent être enduits sur les deux faces.

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à partir de la date de dépôt de la demande. Dans certains cas (Monuments historiques...), le délai d'instruction peut être plus long, vous en serez alors informés dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie. Pour les autres types de travaux, c'est un permis de construire qui doit être déposé.

Attention, selon que vous habitez dans une zone ou une autre (agricole, urbanisée ...), les incidences ne sont pas les mêmes pour les travaux d'extension, de réhabilitation que vous envisageriez. Le règlement de plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe des règles générales d'utilisation du sol.

La demande de permis de construire est obligatoire :

- pour tous travaux dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure ou égale à 20m² (construction d'une maison ...),
- dans le cas d'un agrandissement de maison, si les travaux conduisent à franchir les 150 m² de surface de plancher.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) - Le projet soumis à enquête publique

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été arrêté le 17 décembre 2019. La phase dite "d'approbation" est en cours et les 33 conseils municipaux, les Personnes Publiques Associées et l'autorité environnementale ont d'ores et déjà donné leur avis sur le projet. Ces éléments vous seront présentés lors d'une enquête publique unique portant sur le projet de PLUi, le zonage d'assainissement.

Pour information, une carte interactive du projet est consultable sur le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais à la page <https://agglo2b.fr/amenagement-projets/plan-local-d-urbanisme>

L'enquête publique aura lieu du lundi 15 février 9h00 au jeudi 18 mars à 17h30. Les modalités de consultation et de participation seront communiquées prochainement par avis d'enquête. Une Commission d'enquête désignée par le Tribunal administratif de Poitiers réalisera notamment des permanences au siège de la Communauté d'agglomération à Bressuire et dans les Mairies de Mauléon, Cerizay, Argentonnay, Nueil Les Aubiers, Moncoutant sur Sèvre, L'Absie et La Chapelle Saint Laurent.

Pour être prises en compte, vos éventuelles remarques devront impérativement être formulées lors de cette enquête publique. Elles seront étudiées par les élus communautaires avant l'approbation finale du document programmée pour l'été 2021.

Annuaire des associations

Sports et Loisirs

ZOOM SUR LE FCCB - FOOTBALL CLUB CLAZAY BOCAGE

A l'aube de cette saison, l'AS CLAZAY (créé en 1947) et l'ES BOCAGE (créé en 1995) ont fait le choix de fusionner et de créer le FC CLAZAY BOCAGE ! Force est de constater que les effectifs respectifs de l'ESB et de l'ASC se réduisaient d'année en année, les deux clubs ont fait le choix de se regrouper pour redonner du dynamisme footballistique au territoire. En regroupant leurs forces, l'ASC et l'ESB espèrent que le FCCB accomplira de belles choses tant sur le terrain qu'en dehors. L'aventure est en route !!!

Le début de la saison se déroule dans une très bonne ambiance avec des résultats positifs et une forte participation aux entraînements dirigés par l'ancien international Togolais Manu GNAVOR (le mercredi à La Ronde et le vendredi à Clazay).

Pour cette saison 2020-2021, le FCCB compte 59 joueurs (dont 13 recrues !) pour composer ses trois équipes. Un arbitre, Mickaël BODIN, représente notre club pour cette saison. Enfin, le FCCB peut compter sur 21 dirigeants pour accompagner nos équipes chaque week-end.



Agenda 2021 : 30/01 : concours palets à Saint Marsault ; 27/02 : concours palets à Clazay ; 10/04 : dîner dansant à Clazay ; 24/04 : pêche à la truite à Clazay.

Le bureau

Co-présidents : Tony ETAVARD et Clément CLOCHARD
Co-secrétaires : Viven CHAUVIGNÉ et Kévin BELAUD
Co-trésoriers : Jérémie PINEAU, Fabien BOUTET et Xavier GUICHETEAU
Membres actifs : Pascal PORCHAIRE, Mickaël BODIN, Lionel GAUFRETEAU, Fabrice PREAUD, Clément RACAUD, Thomas MARIETTE, Baptiste ROY
Le FCCB est ouvert à tous. Vous souhaitez rejoindre l'aventure ?
Contactez les dirigeants ou membres du bureau.

Contact : Vivien CHAUVIGNÉ - 06 06 40 75 06 - vcchauvig@gmail.com
Kévin BELAUD - 06 08 57 66 55 - titanschweins@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/fccb2020/>

SA MONCOUTANT - LA FORET SUR SEVRE TENNIS

Association d'environ 50 licenciés proposant la pratique du tennis en compétition pour tout niveau (seniors hommes et dames, équipes jeunes, équipes vétérans ...) mais aussi la pratique du tennis en loisir (4 courts extérieurs / 2 courts couverts). Le club compte également une école de tennis avec un éducateur diplômé d'état et des créneaux d'entraînement pour adultes et enfants à partir de 7 ans.

Agenda 2021 (dates à définir) : forum des associations de Moncoutant sur Sèvre ; fête du tennis ; remise des trophées Galaxie Tennis et TMC (tournoi jeunes)

Le bureau :

Président : Olivier RAFFIN
Vice-président : Yoann ROUSSELOT
Trésorier : Aymeric OLIVIER
Secrétaire : Yann MAS

Contact :

Olivier RAFFIN - 06 61 94 70 39 - raffin.olivier@wanadoo.fr

Site internet : <https://tennismoncoutant.clubeo.com>

Facebook : SA Moncoutant - La Forêt sur Sèvre Tennis



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gymnastique volontaire propose principalement de la gym douce pour seniors : remise en forme, cardio, assouplissement, équilibre, mémoire, Pilates et relaxation, le tout encadré par Coralie, animatrice diplômée. Les 35 adhérents se retrouvent chaque semaine le vendredi de 9h30 à 10h30, à la salle omnisports (LFS).

Le bureau :

Présidente : Nicole DESOBEAUX
Vice-présidente : Nicole MILLASSEAU
Secrétaire : Louissette TALBOT
Secrétaire adjointe : Monique PAQUIER
Trésorière : Maryvonne AYRAULT
Trésorière adjointe : Irène BROSSARD

Contact : Nicole DESOBEAUX

05 49 80 84 35 - michel.desobeaux@orange.fr

ENTENTE FORESIENNE DE BASKET BALL (EFBB)

Le club accueille 50 licenciés en filles et en garçons. Les 5 équipes sont entraînées par un américain recruté par le groupement d'employeurs Sèvre animation.

L'EFBB propose une sections loisirs, une école de basket et des équipes jeunes et adultes. Trois équipes participent au championnat 3/3 sur un demi-terrain.

Agenda 2021 : vente préfous (date à définir)
17/04 : tournoi famille

Le bureau :

Présidente : Cécile BREMAUD
Vice-présidente : Sophie GEFFARD
Trésorier : Leslie KEENAN
Trésorière adjointe : Justine NIORT
Secrétaire : Noémie PAPIN
Correspondante du club : Valérie VION
Membre et responsable buvette : Damien BREMAUD
Membres : Elodie NIVET, Bénédicte POINT

Contact : Cécile BREMAUD

06 17 91 35 74 - entente.foresienne@gmail.com

Site internet : <http://club.quomodo.com/efbb>

Facebook : Entente Foresienne Basket-Ball



TAK-TIC

Les membres de l'association se réunissent le 3^{ème} vendredi de chaque mois dans une salle communale.

Contact : Marie-Odile RENOUX (présidente) - 05 49 80 83 95

TENNIS DE TABLE RONDELAIS

Le club, qui compte 16 membres, propose du tennis de table en compétition et en loisirs. Trois équipes sont en championnat.

Le bureau :

Président : Julien MEULIN

Secrétaire : Frédéric LANDRIT

Trésorier : Olivier MARSAULT

Contact : Julien MELIN - 06 68 33 05 05 - jumelin@wanadoo.fr

CLUB BOULES EN BOIS « LES ECHOS »

L'association Les Echos compte 12 adhérents. Ils se retrouvent chaque mardi de 14h à 18h sur le terrain à proximité de la salle La Bobine (LFS).

Contact : Jean-Claude BARRET (président)

05 49 80 54 36

06 42 72 17 03



CLUB PETANQUE LOISIRS « LES ECUREUILS »

Vers 2004/2005, des joueurs de pétanque se réunissaient le mardi soir sur la place de la mairie, équipée de projecteurs. Une association s'est créée le 9 février 2006 ; les terrains de jeux étaient situés près de la salle omnisports et de la base de loisirs (aire du pont de bois). En janvier 2010, le boulodrome pétanque et boules en bois fût créé près de la salle La Bobine.

L'association compte aujourd'hui 55 adhérents, dont 12 femmes.

Contact :

Yves ROUSSELOT

(président)

05 49 80 86 27



CLUB DE TAROT « LE FORESIEN »

Le club, créé par Mrs Chauvière et Chevalier il y a presque 30 ans, propose la pratique du Tarot entre compétiteurs novices ou aguerris. Avec de multiples facettes et techniques, la jouerie n'est jamais identique avec ce jeu de 78 cartes importé au 15e siècle d'Italie. Les parties se déroulent à 4 joueurs.

Séances un vendredi sur deux, à la salle la Bobine (LFS), sous la forme d'un championnat avec remise de lots par soirée. Cette année, nous proposons aussi des après-midis jeu (le vendredi). Le club organise, en novembre, un concours annuel réunissant des joueurs des clubs voisins mais aussi du Maine et Loire, de la Vendée et de la Loire Atlantique. Tout nouveau joueur est le bienvenu, même en cours d'année.

Cotisation annuelle : 20€

Soirée : 2€, deux premières soirées découvertes offertes.

Contact : Yvon ROUSSELOT (co-président) - 06 95 85 91 42

Serge JOSELON (co-président) - 06 21 54 57 48

CLUB MOTO « LOUPS KIDS »

Moto club d'environ 10 adhérents avec concentration sur Saint Marsault le dernier weekend de septembre (150 motos sur 2 jours) 1 pique-nique par an ainsi que quelques randonnées + déplacement aux concentrations des autres clubs.

Contact : Sébastien CORNUAULT (président)

06 88 89 82 85 et 05 49 65 54 78

CREATION ARTISTIQUE « LA RONDE DES CAMELIAS »

Association créée en juillet 1997 par Dominique BINDER, la Ronde des camélias propose de l'art floral, avec création de compositions de fleurs en vases ou autres contenants. Les cours se déroulent un lundi après-midi par mois à la Baie des champs (LR). L'association crée des compositions florales pour le repas des aînés chaque année en novembre ; compositions qui sont par la suite vendues au profit du Téléthon. Depuis deux ans, les cours sont assurés par un fleuriste du Maine et Loire et chacun rapporte ses compositions à son domicile. En juin dernier, nous avons remis 1 000 € à l'INSERM Paris et 1 000 € à Emmaüs de Saint-Michel le Cloud en Vendée. 100 € seront versés pour le Téléthon.



Contact : Gérard GLOAGUEN (président) - 05 49 80 81 47

DANSE COUNTRY / DANSE EN LIGNE « L'HIRONDELLE »

Une vingtaine d'adhérents se réunit chaque mardi soir à La Baie des Champs (LR) de 20h30 à 21h45 pour partager convivialité et détente autour de la danse. C'est une activité idéale pour faire des rencontres et développer les relations sociales. Ainsi, vous agrandirez votre cercle d'amis, dépasserez vos limites et améliorerez votre estime personnelle. Outre le fait qu'il développe la mobilité, la mémoire et la confiance en soi, c'est un sport qui fait également travailler harmonieusement le corps et l'esprit.



Contact : Fabienne VERGNAUD (présidente)

05 49 72 79 29 - ericfab.vergnaud@orange.fr

RANDONNEURS PEDESTRES DU CANTON

50-70 membres dans l'association qui s'occupent du balisage des chemins du canton ; 3 sorties organisées par mois ! programmes des randonneurs en mairies

Contact : Jacques VINCONNEAU (président)

05 49 80 00 06 - jac.vinconneau@orange.fr

Site internet : <http://cerizette.79140.free.fr/Rand-P-Cerizay/index.html>



VMB79 VEHICULES MILITARIA DU BOCAGE

Collectionneur restaurateur de véhicules motos, voitures et camionnettes. L'association organise 2 sorties par an (interclub Niort) et assiste à des manifestations, comme les commémorations des Anciens Combattants.

Contact : Philippe DEZAUZEZ

05 49 81 24 40

association.vmb79@gmail.com



Social et humanitaire

ADMR – AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR propose différents services à la personne : garde d'enfants à domicile, ménage/repassage, services pour personnes en situation de handicap, services pour seniors, soutien aux familles.

ADMR LA FORÊT SUR SÈVRE, LA RONDE, SAINT MARSULT, SAINT ANDRÉ SUR SÈVRE

L'association emploie 10 salariés et intervient auprès d'environ 60 familles. Suite à l'AG du 19 octobre dernier, Jeanne CHARRIER a laissé sa place de présidente à Marie-Thérèse MESNARD. Elle sera secondée par Roselyne YOUNG, élue vice-présidente en remplacement de Maryvonne PRIEUR.

Agenda 2021 : distribution de sacs à pain et vente de calendriers

Le bureau :

Présidente : Marie-Thérèse MESNARD

Vice-présidente : Roselyne YOUNG

Secrétaire : Céline FICHET

Trésorier : Jean-Marc BONNIN

Contacts : Myriam GOMBAULT

05 49 72 25 78 – admr.laforet@fede79.admr.org

Permanences : lundi de 13h30 à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h

Site internet : www.fede79.admr.org



ADMR COURLAY, CHANTELOUP, MONTIGNY

L'ADMR propose de l'aide à domicile sur les secteurs de Montigny, Courlay, Chanteloup et Bressuire sud auprès des personnes âgées, des familles (maternités, gardes d'enfants) et des personnes en situation de handicap. Elle intervient chez 110 prestataires, dont 75 adhérents.

Agenda 2021 : AG (mars ou avril), goûter de Noël réunissant les prestataires et bénévoles le 2ème samedi de décembre.

Le bureau :

Président : Yvon CAND

Membre CA, responsable dossiers Montigny : Maryvonne AYRAULT

Contact : association 05 49 72 63 46 – admr.courlay@fede79.admr.org ou Yvon CAND – 05 49 72 21 19 – yvon.cand@free.fr

Permanences : à Courlay lundi de 9h à 12h ; vendredi de 14h à 17h

Site internet : www.fede79.admr.org



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La Forêt sur Sèvre – Saint Marsault – Saint André sur Sèvre - La Ronde – Montigny

L'Établissement Français du Sang de Niort a réorganisé les collectes sur le département. En 2021, 4 collectes sont prévues à Saint Marsault de 16h à 19h : les vendredis 19 février, 21 mai et 6 août et le lundi 20 décembre. Bilan des dons sur les 5 communes : en 2019, 188 dons sur 4 collectes dont 7 nouveaux ; en 2020, 135 dons sur 3 collectes dont 7 nouveaux. Nous constatons une sensible augmentation des dons, ce qui est bienvenu puisque l'arrivée de 14 jeunes sur deux années prouve que la sensibilisation est là.

DONNER SON SANG EST UN GESTE SIMPLE QUI FAIT DU BIEN

L'Amicale et l'EFS s'excusent auprès des donateurs qui se sont présentés à la collecte de juin et qui n'ont pas pu être prélevés du fait du nombre important de donateurs. De plus, les inconvénients qu'apportent la COVID 19 nous demandent plus d'attentions et donc de temps.

Le bureau :

Président : Rémy GEFFARD (Saint André sur Sèvre)

Vice-président : Pascal APPARAILLY (Montigny)

Trésorière : Sophie BOUTIN (La Forêt sur Sèvre)

Secrétaire : Myriam ROUSSELOT (La Forêt sur Sèvre)

Membres : Philippe BAILLY (Saint Marsault), Marie-Françoise BONNIN (La Forêt sur Sèvre), Yvon BONNIN (La Ronde), Charles-Henri BLAUD et Eliane NOIRAUD (Montigny)

Nous remercions la municipalité pour son soutien



ASSOCIATION MICHÈLE BONNIN

L'association (115 adhérents en 2019) accompagne les villageois de la région de Solenzo (Daboura) à l'ouest du Burkina-Faso, dans leur démarche de développement, plus particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement local durable (eau, assainissement, agroécologie ...).

Projets 2021 : poursuite de nos objectifs d'accompagnement au niveau du collège et du lycée (projet d'une maison d'accueil pour les jeunes lycéennes) ; soutien du CFAD (Centre de Formation en Agroécologie de Daboura) ; accompagnement logistique et financier des agriculteurs pour le développement de l'agroécologie.

Agenda 2021 : fête pour les 20 ans de l'association à Montigny (déprogrammée le 25 avril en raison de la Covid) ; AG en « présentiel » ; dîner africain à Montigny.

Le bureau :

Présidente : Marinette STANISLAS

Vice-présidente : Isabelle des DORIDES

Trésorier : Jean AUBINEAU

Trésorière adjointe : Françoise ROY

Secrétaire : Marie-Thérèse LHERIAU

Secrétaire adjointe : Jacqueline VINCENTEAU

Contacts : Françoise ROY – 05 49 80 07 10

Marinette STANISLAS – 06 20 82 25 23 – marinettestanislases@orange.fr

Site internet : www.michelebonnin-burkina.com



Patriotisme

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA RONDE

Président : Robert FERRET - 05 49 72 72 76



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français a élu un nouveau président pour la Région, M. AVELARD de Moncoutant. Nous participons à l'entretien des tombes des soldats morts pour La France, sur l'ensemble du territoire français.

Contact : Jean-Claude BARRET (président)
05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03



UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE SAINT MARSULT

La section AFN Soldat de France et Veuves a tenu son AG le 4 février 2020. A la suite de celle-ci, Claude DELAHAYE, Joseph FORGEARD, Jean-Paul BISLEAU, Jacky MOUSSEAU, Patrice FAUCON et Hugues DROCHON ont été décorés de la médaille de bronze du mérite de l'UNC.

Lors du renouvellement du bureau, Alphonse CORNUAULT a donné sa démission de la présidence. Il a été nommé président d'honneur et Claude DENIS a été élu président, le bureau reste inchangé.

La commémoration du 8 Mai s'est déroulée à 2 personnes : le Maire délégué et le président.

Lors du pique-nique du 29 août 2020, il a été remis les médailles Nationale du Mérite Bronze U.N.C à Saint Marsault à Guy BREMAUD (maire délégué), Jean-Paul PICARD, Louison MAROLLEAU, Jean-Marie TALON et Michel ROCHARD. La commémoration du 11 Novembre s'est déroulée avec un effectif réduit à 6 personnes.

Agenda 2021 : AG le 2 février

Contact : Claude DENIS (président) - 05 49 80 87 52



UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE MONTIGNY

En 2020, nous avons eu la profonde tristesse d'accompagner, en leurs dernières demeures, trois de nos anciens qui avaient participé au conflit Algérien : Jean GRELLIER (20 janvier), René LANDREAU (13 mars) et Jean-Claude MARTIN (12 octobre). En témoignage du respect que nous leur devons, les hommages militaires leur ont été rendus.

Malgré la pandémie, nous avons pu engager différentes actions :

- trois demandes d'aides financières au profit d'anciens auprès de l'ONAC-VG. Deux dossiers ont abouti par l'obtention d'une aide personnalisée. Le troisième est en cours d'examen.

- obtention d'une carte de veuve de combattant ainsi que deux cartes de combattants au profit d'anciens qui étaient présents en Algérie après la signature des accords d'Evian qui ont conduits à la fin des hostilités.

Deux de nos anciens se verront remettre, dès que ce sera possible, la Croix du Combattant pour les honorer de leurs participations au conflit Algérien. Nous avons procédé à l'acquisition d'un nouveau drapeau qui nous sera officiellement remis lorsque les circonstances le permettront.

Contact : Michel CORBIN (président)

05 49 80 00 99 ou 06 72 06 41 31 - corbin.michel@neuf.fr



UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA FORET SUR SEVRE

Les Anciens Combattants et les Soldats de France de La Forêt sur Sèvre sont au nombre de 35 sur la commune, plus 3 de Terves. La section participe aux cérémonies nationales : 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Le drapeau de la section se déplace à chaque décès d'un ancien combattant sur les 4 territoires de la commune.

Contact : Jean-Claude BARRET (président)

05 49 80 54 36

06 42 72 17 03



Amicale, culturelle et religieuse

CLUB DE LA BONNE ENTENTE MONTIGNY

Les adhérents se retrouvent tous les jeudis à 14 h à la salle S. Papineau (MY) pour faire la belote, passer un agréable après-midi et partager un goûter. Au cours de l'année, plusieurs activités sont proposées : un concours de belote par mois, une journée détente avec marche et jeux divers et plateau repas le midi, un voyage d'une journée et deux repas. Le président souhaiterait élargir à davantage de retraités de la commune afin de diversifier les rencontres (boule, pétanque, marche et autres jeux divers) et surtout renouveler les générations et partager d'agréables moments autour d'une bonne table.

Le bureau :

Président : Roger BROSSARD - Vice-présidente : Geneviève OLIVIER
Trésorier : Charles-Henry BLAUD - Trésorier adjoint : Didier ROUGER
Secrétaire : Nicole MICHENEAU - Secrétaire adjointe : Eliane NOIRAUD

Contact : Roger BROSSARD - 06 33 41 83 61 - brossardr61@gmail.com



CLUB DE L'AMITIE LA RONDE

Fort de 35 adhérents, le club se réunit tous les 15 jours à la salle La Baie des Champs pour partager des moments de belote et autres activités : repas le mardi gras, en juin et en septembre.

Le bureau :

Présidente : Jeanne DELAHAYE
Trésorier : Hervé DURET
Secrétaire : Monique GILBERT
Membres : Marie-Thérèse GUINOT, Jacqueline HUBERT

Contact : Jeanne DELAHAYE - 05 49 72 71 14



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-MARSAULT

L'association (12 membres) organise une soirée dansante chaque année

Contact : Christophe GELINEAU (président)
06 11 48 03 80 - christophe.gelineau@gmail.com



CLUB DE L'AMITIE SAINT-MARSAULT

Le club a pour but de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitiés entre les personnes, les aider et les soutenir et participer activement à l'animation de la vie communale. Chaque jeudi après-midi à la salle M. Tricoire, le club propose des jeux de société, palets, boule en bois, etc ...



Agenda 2021 (sous réserve) : 7/01, AG ; 18/02, dégustation de tourtièreaux ; 11/03, pot-au-feu ; 20/03, concours belote ; 8/04, galette de Pâques ; 20/05, repas du club ; 18/09, concours belote ; 14/10, repas du club ; 16/12, bûche de Noël. Un voyage est également à l'étude ...

Le bureau :

Président : René TALON
Vice-présidente : Marie-Claude GABARD
Secrétaire : Claude DENIS
Trésorière : Huguette MARSAULT
Membres : Joëlle PICARD, Marie-Claude REZEAU, Bell THELMA, Paul BISLEAU, Joseph FORGEARD, Michel LAUNAY, Claude PINSEMBERT, Jean FORTIN, Michel ROCHARD

Contact : René TALON ou Claude DENIS
05 49 80 87 98 ou 06 83 58 59 21 - clubamitiesmarsault@gmail.com

COMITE DES JEUNES SAINT MARSAULT

Deux animations par an (un réveillon 2^{ème} ou 3^{ème} weekend de janvier (soirée déguisée pour les jeunes de Saint Marsault de 15 à 30 ans) et une soirée tartiflette fin novembre)

Agenda 2021 : activités habituelles
+ projet d'un repas d'été en plein air

Le bureau :

Président : Kévin MIGNET
Co-président : Adrien FAUCON
Membres : Grégory GABARD, Aurélien LAURENDEAU, Clément FERCHAUD, Romain GANDRILLON, Quentin REZEAU, Alex FORTIN, Maxime BAUDOUIN, Jordan FORTIN, Gaylor MARTIN, Violaine TALON, Amandine BIZON, Lara GOURMAUD, Axelle DEBERNARD

Contact : Kévin MIGNET et Adrien FAUCON
06 38 69 94 72 - kevinmignet@orange.fr

Facebook : comité des jeunes saint marsault



COMITE DES FETES MONTIGNY

L'association (12 personnes) organise diverses animations, notamment la fête de la musique.

Contact : Hervé MICHOT (président)

05 49 80 50 54 ou 06 83 49 05 49 – herve.michot@orange.fr

Facebook : « comité des fêtes Montigny »



COMITÉ DES FETES LA RONDE

L'association (150 adhérents) organise, chaque 15 août, une grande fête populaire mais aussi divers rendez-vous pour rassembler la population (repas animé, pique-nique, participation au Téléthon...).

Agenda 2021 : 15/08, dîner moules-frites (rando pédestre, VTT, course ; feu d'artifice).

Le bureau :

Président : André AUBINEAU

Vice-président : Olivier BONNEAU

Trésorière : Laurence BROSSET

Secrétaire : Ludivine BODIN

Contact : André AUBINEAU

06 17 78 34 70 – eliane.dede.aubi@gmail.com

Facebook : comité des fêtes la Ronde



PETIT PATRIMOINE LA FORET

L'association, créée le 26 octobre 2009, a pour objet de sauvegarder, inventorier et mettre en valeur le patrimoine de nos 4 territoires. Depuis le 2 novembre, notre association a changé de nom pour être plus en phase avec notre site ; elle se nomme à présent : PETIT PATRIMOINE LA FORET.

Nous sommes ouverts à toute personne souhaitant nous rejoindre pour transmettre le souvenir et le passé de nos anciens. N'hésitez pas à consulter notre site Facebook : Petit Patrimoine de la Forêt, et nous adresser photos ou autres documents afin de pouvoir alimenter le site et faire partager à tous le passé de nos quatre territoires.

Nous participons à deux manifestations annuelles : en juin les journées du Petit Patrimoine et en septembre les Journées Européennes du Patrimoine. En cette année 2020 la première manifestation a été annulée, heureusement nous avons pu organiser les JEP de septembre, qui se sont déroulées à la salle de la Baie des Champs de la Ronde.

Contact :

Jean Noël Bodin (président) - 06 62 73 29 69

Facebook : Petit Patrimoine de la Forêt



CULTE

> Communauté locale de la Forêt sur Sèvre

Contact : Patrick VALLETTE (délégué local)

05 49 80 88 25

> Communauté locale de Montigny

Contact : Genevieve OLIVIER (déléguée locale)

05 49 80 58 27

> Communauté locale de La Ronde

Contact : Marie-Line MORIN (déléguée locale)

05 49 72 76 59

> Communauté locale de Saint-Marsault

Contact : Françoise LAINE (déléguée locale)

09 65 22 64 16

Nature

ACCA SAINT HUBERT LA FORET SUR SEVRE

Les missions de l'ACCA (11 adhérents) sont la gestion et la régulation de la faune sauvage ; la destruction d'espèces animales susceptibles d'occasionner des dégâts ; et la sentinelle de l'état sanitaire de la faune sauvage.

Le bureau :

Président : Joseph COGNY

Vice-président : Gérard GEFARD

Trésorier : Dominique POUZET

Secrétaire : Jérôme COGNY

Contact : Joseph COGNY – 05 49 80 82 12 ou 06 43 32 66 58
therese.cogny@wanadoo.fr

ACCA LA RONDE

L'ACCA La Ronde (17 adhérents) gère environ 620 ha de terre.

Ses missions : chasse aux nuisibles, piégeage, loisirs ; battues aux sangliers et chevreuils ; piégeage des ragondins sur les lagunes de la commune.

Agenda (habituellement) : repas entre adhérents et agriculteurs en mars ; pêche à la truite à l'étang de l'Ivronnière en avril.

Le bureau :

Président : Alain BILLEAUD

Vice-président : Alain GOURMAUD

Trésorier : Jean-François PICARD

Secrétaire : Didier LOISEAU

Membres : Nicolas GOURMAUD, Valentin MARRON + 3 agriculteurs (Simon ABELARD, Hervé MAROLLAUD, Sony GUETTÉ).

Contact : Alain BILLEAUD – 05 49 72 77 33 – alainbilleaud@yahoo.fr

ACCA SAINT MARSAULT

L'ACCA SAINT MARSAULT (17 adhérents) chasse les nuisibles et organise des piégeages ainsi que des battues (sangliers et chevreuils).

Agenda (habituellement) : bal le 2^{ème} week-end de janvier ; concours de belote le 2^{ème} week-end de février

Le bureau :

Président : André BOIZUMAULT

Vice-président : Guy-Marie YOX

Trésorier : M. JOSELON

Secrétaire : Philippe MEUNIER

Contact : André BOIZUMAULT – 05 49 80 85 94



ACCA MONTIGNY

L'ACCA (18 adhérents) a pour activités : promenade dans la nature accompagnés des chiens ; régulation des espèces occasionnant des dégâts sur les cultures en relation avec les agriculteurs.

Agenda 2021 : 2 concours de belote (dates à définir)

Le bureau :

Président : Rodolphe NAULEAU

Vice-président : Jean-Marie NOIRAUD

Trésorier : Bertrand MONOT

Secrétaire : Cédric PARTHENAY

Contact : Rodolphe NAULEAU

07 71 03 13 79 – earl-la-grande-marvallière@orange.fr

Ecoles

APE 4 SAISONS

L'Association des Parents d'Elèves organise des manifestations pour récolter un peu d'argent afin de financer des cadeaux de Noël, l'USEP, du matériel éducatif... pour les élèves. L'association compte 10 adhérents.

Agenda 2021 : quelques ventes (madeleines, fruits, bière...), kermesse en juin

Le bureau :

Présidente : Julie MERCERON

Vice-président : Rémi JOURNAUD

Trésorière : Emilie COUROT

Vice-trésorière : Flora BREMAUD

Secrétaire : Nancy AUZUREAU

Vice-secrétaire : Virginie POUZET

Membres : Sébastien CREPAUD, Stéphane GABORIT
Paule VIOLEAU, Paul AUZUREAU

Contact : Julie MERCERON – 06 78 50 01 33 – july79@gmail.com



UGSEL

L'association accompagne les enfants lors des sorties scolaires, en lien avec les écoles du réseau moncutantais. Elle propose aussi des activités sportives et culturelles.

Agenda 2021 : sorties avec primaires et maternelles ; spectacle

Le bureau :

Présidente : Patricia LE ROCH

Trésorier : Frédéric MERLET

Contact : Anne-Astrid CHARBONNEAU (directrice école Mère Teresa)
05 49 80 83 01 – ecoleprivée.laforet@bbox.fr

APEL ÉCOLE MÈRE TERESA

L'APEL a la responsabilité de représenter les parents au sein de l'établissement. Elle organise différentes manifestations (goûter de Noël, ventes, fêtes des écoles...) pour aider financièrement l'école pour les sorties pédagogiques et voyage de fin d'année. Cette année, nous allons financer la venue d'une plasticienne pour la décoration de la cour.

Agenda 2021 : 3/05, vente pizzas ; Pâques, vente madeleines
27/06, fête de l'école

Le bureau :

Président : Nicolas BERTRAND

Vice-président : Cédric LOIZEAU

Secrétaire : Amanda MORISSET

Secrétaire adjointe : Cathy MENANT

Trésorière : Adeline BREC

Trésorière adjointe : Audrey VERGNAUD

Contact : Nicolas BERTRAND

06 19 88 02 83 – nicolas.bertrand79@orange.fr

Facebook : APEL Ecole privée Mère Teresa

OGEC

L'OGEC a pour fonction la gestion financière et comptable ; l'entretien du patrimoine immobilier et mobilier et elle occupe la fonction d'employeur des personnels non enseignants.

Contact : Nicolas DELINEAU (président)

05 49 80 83 01 – delineauonillon@hotmail.fr



BUDGET 2020 DE LA COMMUNE (AU 14 DÉC. 2020)

Le budget communal se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

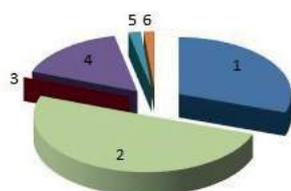
Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

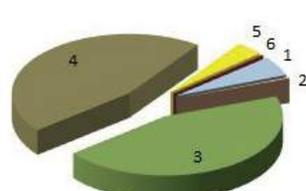
- Taxe d'habitation : 13,63%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,59%
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04%

Dépenses

1- Charges à caractère général 318 549 € (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	318 549 €
2- Charges de personnel	529 011 €
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs)	771 €
4- Autres charges de gestion 168 069 € (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	168 069 €
5- Charges financières	18 543 €
6- Charges exceptionnelles 16 013 € (subventions aux budgets annexes des lotissements)	16 013 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 050 957 €
Dotations aux amortissements	15 160 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 066 117 €
Total	1 066 117 €



Dépenses



Recettes

Recettes

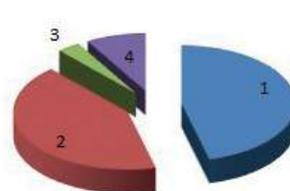
1- Produits des services 93 691 € (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	93 691 €
2- Remboursement sur rémunération du personnel	5 448 €
3- Impôts et taxes	783 196 €
4- Dotations et participations	799 362 €
5- Autres produits de gestion	65 564 €
6- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres)	5 066 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 752 328 €
Opérations d'ordre	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	- €
Total	1 752 328 €
Excédent de fonctionnement 2020	686 211 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

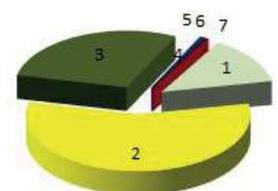
La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie ...).

Dépenses

1- Travaux relatifs aux bâtiments 388 772 € Bâtiment et accessibilité	388 772 €
Cabinet de santé	43 248 €
Salle des fêtes et vestiaires attenants	325 640 €
Autres	16 682 €
2- Travaux relatifs à la voirie	3 202 €
Voirie et aménagement sécurité	356 451 €
Effacements de réseaux	348 594 €
Autres	- €
3- Matériel, mobilier, communication	7 857 €
4- Remboursement d'emprunts	27 536 €
Total des dépenses réelles d'investissement	71 296 €
Opérations patrimoniales	844 054 €
Divers	1 721 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	54 553 €
Total	900 328 €



Dépenses



Recettes

Recettes

1- Récupération TVA	158 855 €
2- Excédent de fonctionnement 2019	657 792 €
3- Subventions	334 699 €
4- Emprunts	- €
5- Récupération avances aux lotissements	- €
6- Immobilisations en cours	11 170 €
7- Autres	2 056 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 164 572 €
Opérations d'ordre	15 160 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	15 160 €
Total	1 179 732 €
Solde d'investissement 2020	279 404 €
Solde d'exécution positif reporté de 2019	133 063 €

Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

Annuaire économique, médical et paramédical

Artisans, commerçants



ZOOM SUR LE SALON CREA'TIF

Le mardi 27 octobre 2020, Virginie Pouzet gérante du Salon Créa'tif a reçu le Titre de Maître Artisan, remis en main propre par Nathalie Gauthier, présidente de la CMA 79. Pour recevoir ce titre, il faut avoir de nombreuses années dans le métier de l'artisanat, 16 ans d'installation en coiffure en ce qui concerne Virginie. Il faut justifier l'amour de votre métier en montrant que vous faites régulièrement des formations avec des diplômés. Virginie va une fois par an se former à l'académie REVLON de Paris. Il faut aussi avoir formé une apprentie qui a obtenu son examen. Avec tout cela, votre dossier passe devant une commission qui vous acceptera ou non maître artisan. Virginie est très fière d'exposer son diplôme dans son commerce, le salon Créa'tif.

Salon Créa'tif Virginie POUZET - 23 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF) - Tél. 05.49.80.88.20

Facebook : CREA'TIF

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Caroline et Fabrice GABORIEAU

35 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05.49.80.87.14

Facebook : Boulangerie Caroline et Fabrice Gaborieau

RESTAURANT - TRAITEUR - HÔTEL

Le Cheval Blanc (Hôtel - Restaurant)

Anna et Benjamin COUSSEAU

36 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)

www.aubergeduchevalblanc79.fr

Tél. 06.49.80.86.35

La Table Ronde (Traiteur - Restaurant)

Jean-François BOBINEAU

Panièvre (LF)

<https://le-commerce.wixsite.com/bobineau-traiteur>

Tél. 05.49.65.48.18

GARAGES

Belle Auto - Charly CORNUAU

28 rue Puy Cantin (SM)

Tél. 05.49.80.84.62

Marc SIREAU

29 bis rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05.49.80.83.02

Dominique BONNIN (Carrosserie Auto)

6 Le Vivier (MY)

Tél. 05.49.80.54.85

MÉCANIQUE AGRICOLE

Etablissements AURIAU

16 Le Vivier (MY)

Tél. 05.49.80.10.31

BOUCHERIE AIGUILLON

le samedi matin à La Ronde,
puis Saint Marsault et La Forêt sur Sèvre

DEUX PIZZAÏOLOS

les samedi soir et dimanche soir

PAYSAGISTE - Nicolas COUPRI

4 rue du Plessis Mornay (LF)

Tél. 06.73.44.77.00

TRAVAUX AGRICOLES - Jean-Claude ENOND

3 Le Beugnon (MY)

Tél. 06.07.09.94.51

BAR - TABAC - PRESSE - AGENCE POSTALE

Le Bar'lk - Tony ETAVARD

54 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05 49 80 84 40

ATELIERS CRÉATIFS

La Parenthèse éco - Isabelle GOIZET-REIGNÉ

7 rue Beau Soleil (MY)

www.la-parenthese-eco.wixsite.com/ateliers

Tél. 06.79.02.31.69

ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE - Frédéric LANDRIT

8 Le Buisson (LR)

www.entreprise-landrit.com

Tél. 05.49.72.75.57

Christian BOUSSARD

7 L'Ivronnière (LR)

Tél. 05.49.74.15.67

MINOTERIE - Marc Girardeau

Le Moulin Girard (SM)

Tél. 05.49.80.87.56

MAÇONNERIE - Yvan CLERGEAU

8 Le Beugnon (MY)

Tél. 05.49.80.18.20

MARÉCHAL FERRAND - ÉQUITATION

LA TERRE DU CHEVAL - Loïc GEFFARD

Le Bois Bachellier (SM)

Tél. 06.48.17.28.10

Entreprises

METALLERIE

GSCM

Parc économique de l'Ouchette (LF)

<http://www.gscm-acier-fabrication.fr>

Tél. 09 77 89 17 89

TRANSPORT

SARL Marolleau (volailles et lapins vivants)

5, La Gouinière (LR)

Tél. 05 49 72 82 43

SLT (transport frigorifique, produits alimentaires)

59, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)

<http://www.slt-services-locations-transports.fr>

Tél. 05 49 74 51 43

Transports Ayrault (animaux vivants)

10, Le Vivier (MY)

Tél. 05 49 80 05 91

HABILLEMENT

Bocage Avenir Couture

76, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)

<http://www.bocageavenircouture.com>

Tél. 05 49 80 86 11

PRODUCTION ENGRAIS

SAS Violleau

La Gouinière (LF)

<https://www.violleau.fr/fr>

Tél. 05 49 80 74 01

PRODUITS COMPOSITES

A4 Solutions

Parc économique de l'Ouchette (LF)

<http://a4solutions.fr/>

Tél. 05 49 80 84 10

Professionnels de la santé

Dr Jean-Paul CHEVANCE (Médecin)

61 rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05 49 80 86 70

Pharmacie THOMAS

39, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05 49 80 87 23

Estelle MARTINEAU et

Nathalie VINCENT (Infirmières)

7, rue du Petit Château (LF)

Tél. 05 49 80 84 46

Annuaire enfance

Trait d'Union : multi-accueil, accueil périscolaire et de loisirs sur un même site !

Place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre

Une structure gérée par l'association Familles Rurales de La Forêt sur Sèvre. Céline Papin, présidente de l'association, est accompagnée de 3 autres membres bénévoles. Hélène Poyard, directrice d'association, encadre une équipe de 11 salariés.

A noter : le bâtiment "Trait d'Union" est mis à disposition de Familles Rurales pour exercer son activité, par l'Agglo2b et la commune. L'Agglo2b soutient également financièrement l'association dans le cadre de sa compétence "Enfance-Petite enfance".

>Multi-accueil « Pom d'Happy »

Il accueille les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Trois modes d'accueil : régulier, occasionnel, d'urgence.

Tél. 05 49 72 81 60

Mail : multiaccueil.pomdhappy79@gmail.com



>Accueil périscolaire et de loisirs « La Cabane magique »

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est proposé en multi-sites sur les communes de La Forêt-sur-Sèvre et Saint Marsault :

>La Forêt-sur-Sèvre : du lundi au vendredi de 7h à 8h45 et de 16h30 à 18h45

>Saint Marsault (le Théâtre) : du lundi au vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h00

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est proposé uniquement sur le site de La Forêt sur Sèvre : >le mercredi de 7h à 18h45

>pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h à 18h45
Tél. 05 49 65 14 60

Mail : enfance.lacabanemagique@gmail.com

Relais Petite Enfance : un lieu « ressources »

Géré par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Relais Petite Enfance du Cérizéen « L'île aux bambins » s'adresse aux assistantes maternelles, parents et enfants.

Le Relais est un lieu :

- de renseignements :

- sur les différents modes d'accueil : accueil collectif (multi-accueil), accueil individuel (assistantes maternelles agréées, garde à domicile...)

- sur la réglementation (droits et obligations de l'employeur ou du salarié)

- **de soutien** à l'exercice professionnel des assistantes maternelles ou des candidats à l'agrément,

- **de rencontres et d'échanges** des temps collectifs, en accès libre et gratuit, sont proposés aux assistantes maternelles/parents/enfants, le vendredi de 9h30 à 11h30 dans les locaux du Trait d'Union de La Forêt sur Sèvre (à l'étage). Au programme : bricolage, manipulation, éveil musical et sensoriel, danses, motricité, chansons, comptines, temps livres, jeux libres ...

Vous pouvez consulter le planning des matinées du Relais ainsi que toute l'actualité du service petite enfance sur le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais : www.agglo2b.fr

Info : Valérie GELIN et Stéphanie COGNY

Tél. : 05 49 80 15 61 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

E-mail : ram.cerizay@agglo2b.fr



Les assistantes maternelles agréées sur notre commune

BELLET	Brigitte	23, rue du Plessis Mornay	La Forêt sur Sèvre	06 83 18 01 61
BERJONNEAU	Isabelle	6, rue des Ecoliers	La Ronde	06 86 67 07 76
BONNIN	Patricia	2, L'Encrevier	La Ronde	06 80 26 32 49
BOUTIN	Sophie	13, rue du Plessis Mornay	La Forêt-sur-Sèvre	06 34 98 35 87
BRIDONNEAU	Maryline	3, rue du Général de Gaulle	La Forêt-sur-Sèvre	06 08 99 14 85
CLOCHARD	Christine	12, rue des Lavandières	Saint Marsault	06 87 86 10 50
FAZILLEAU	Marie-Josèphe	8, Le Pont Germain	Saint Marsault	06 45 92 81 13
MARSAULT	Anne	1, rue de l'Orée du bois	La Forêt-sur-Sèvre	06 31 55 79 55
PLAUD	Nathalie	2, Le Grignon	La Ronde	06 85 24 92 35
ROUGER	Céline	2, La Bazinière	Montigny	06 01 76 97 50

Plus d'informations auprès du Relais Petite Enfance au 05 49 80 15 61

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Déchets)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les ordures ménagères sont collectées en porte à porte une semaine sur deux, en alternance avec les déchets recyclables.

Un changement pour coller à vos pratiques

Cette décision est motivée par les résultats de collecte des dernières années, depuis la mise en place de la tarification incitative. En moyenne sur l'année 2019, les foyers ont présenté seulement 10 fois leur bac d'ordures ménagères à la collecte. La collecte hebdomadaire n'est donc plus adaptée à l'utilisation réelle du service.

Nouveaux jours de collecte

Ordures ménagères le lundi des semaines impaires
Déchets recyclables le jeudi des semaines paires

Conteneurs collectifs : les bons réflexes

LE CONTENEUR À EMBALLAGES ET PAPIERS

Ce que j'accepte : Bouteilles et flacons en plastique, Emballages en métal, Stèves alimentaires et emballages carton, Tous les papiers et recyclés.

Ce que je n'accepte pas : Cinq autres emballages (verres, gros volumes, produits à 20 litres, objets en plastique et en métal, appareils électriques).

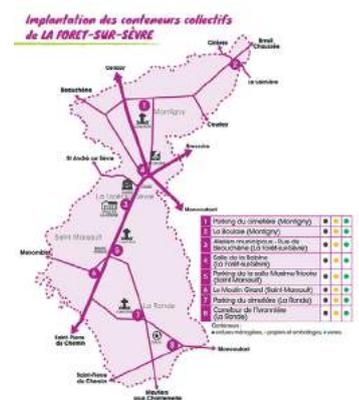
Où les jeter : Déchetterie.

LE CONTENEUR À VERRES

Ce que j'accepte : Pots et bocaux, Bouteilles.

Ce que je n'accepte pas : La vaisselle, les porcelaines, la faïence, les verreries, les miroirs et les objets en verre cassés, Les bouillottes, couvercles et capsules en métal des emballages.

Où les jeter : Déchetterie, Conteneurs à emballages et papiers.



Déposez uniquement des sacs poubelles fermés (2 sacs de 30 litres ou 1 sac de 60 litres). Ne déposez pas de déchets en vrac ne tassez pas de gros sacs dans le tambour
Ne déposez pas de petits déchets légers : un dépôt de 60 litres sera systématiquement compté, c'est dommage !
Ne percez pas votre carte : elle ne sera plus utilisable !

Les dépôts sauvages, c'est interdit !

Tous dépôts de déchets même au pied des conteneurs collectifs sont interdits et considérés comme des dépôts sauvages. Ils sont donc passibles **d'une facture de 110€ pour frais de nettoyage** (règlement de collecte de l'Agglo) voire d'une **amende pouvant aller jusqu'à 1 500€** (Art. R.362-1 du code pénal).

Déchets verts :

- déchetterie de La Forêt sur Sèvre (route de Montigny) du 1^{er} avril au 31 octobre le lundi de 14h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h
- déchetterie de Cerizay (ZA Longchamps - 05 49 80 08 97) toute l'année les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- déchetterie de Moncutant (Maison neuve - 05 49 72 38 60) toute l'année les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Autres déchets :

- déchetterie de Cerizay (ZA Longchamps - 05 49 80 08 97) ou Moncutant (Maison neuve - 05 49 72 38 60)

Devenez une famille « Zéro déchet »

Mieux acheter, moins gaspiller... pour réduire vos poubelles ! Et si en 2021, vous vous lanciez dans l'aventure du Zéro Déchet ? Rejoignez les 20 foyers déjà inscrits au défi "famille zéro déchet" lancé par l'Agglo.

- Pendant 5 mois, de février à juin 2021
- Accompagnement personnalisé
- Ateliers pratiques

Plus d'infos au 05 49 81 15 15



ANNUAIRE DE L'AGGLO2B



L'AGGLO PRATIQUE à la Forêt sur Sèvre



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

HABITAT

Conseil et aides financières
05 49 81 19 00
habitat@agglo2b.fr

ESPACE INFO ÉNERGIES

Conseil en maîtrise de l'énergie
et énergie renouvelable
05 49 81 19 45
info.energie@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Lignes de bus et transport scolaire
05 49 80 71 97
trema@agglo2b.fr

Trans'Bocage Solidaire

Devenir conducteur bénévole
ou bénéficier du service
CSC du Cerizéen | 05 49 80 57 63

FOURRIÈRE ANIMALE

Contacter en premier la mairie
06 47 40 11 62
fourriere@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

05 49 81 15 15
dechets@agglo2b.fr

Plateforme de déchets verts

La Guionnière, route de Montigny
05 49 80 65 32

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Repas à domicile

05 49 65 97 95
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

Relais petite enfance

Accompagnement du parent
et des assistantes maternelles
05 49 80 15 61
ram.cerizay@agglo2b.fr

Multi-accueil pour les 0 - 3 ans

Accueil régulier ou occasionnel
Familles Rurales | Pom d'Happy
05 49 72 81 60
multiaccueil.pomdhappy79@gmail.com

ENFANCE

Accueil de loisirs des 3 - 11 ans

Avant, après l'école, le mercredi
et les vacances
Familles Rurales | La Cabane Magique
05 49 65 14 60
enfance.lacabanemagique@gmail.com

JEUNESSE

Référent jeunesse | CSC du Cerizéen
05 49 80 57 63
contact@cerizeen.csc79.org

ESPACES AQUATIQUES

Argentonnay

05 49 65 79 10

COEUR D'O - Bressuire

05 49 80 71 90
coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - Cerizay

05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - Mauléon

05 49 81 46 61
aquadel@agglo2b.fr

Moncutant-sur-Sèvre

05 49 72 80 61

Val de Scie - Neuil-Les-Aubiers

05 49 74 39 94
www.piscines.agglo2b.fr

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr

Bibliothèque

5, place Georges Clémenceau
05 49 80 86 80
bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LA FORÊT SUR SÈVRE

Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter certaines règles de vie en collectivité. Le bruit ou les nuisances olfactives (odeurs) peuvent constituer des troubles du voisinage.

Bruits de voisinage

L'article R1334-31 du code de la santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage, de jour comme de nuit.

Sont considérés comme bruits de voisinage les bruits provenant notamment :

- D'animaux domestiques et de basse-cour (abolements incessants de chiens par exemple)
- Des appareils domestiques électroménagers et de diffusion de son et de musique
- Des instruments de musique
- Des outils de jardinage, de bricolage, des engins de travaux (tondeuses, tronçonneuses...)



Bruits de voisinage

Respect et tolérance,
apprenons à bien vivre
ensemble

Démarchages abusifs

- Lutttes contre les termites, isolation de l'habitat ... régulièrement, des entreprises vous contactent en insistant sur le fait qu'elles sont mandatées par la mairie. Cela est faux, la mairie ne mandate aucune entreprise pour des travaux sur les propriétés privées.

- Appels téléphoniques et/ou visites à domicile

Des personnes vous contactent par téléphone ou se présentent à votre domicile en se faisant passer pour un agent de la commune ou de l'Agglo2b sous prétexte de vous offrir des cadeaux ou afin de savoir si vous vivez seul... Soyez vigilants et n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou la gendarmerie

Déjections canines

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels de tous les déchets verts (issus de la tonte des pelouses, taille des haies, des feuilles mortes, résidus d'élagage...) par les particuliers et les professionnels est interdit.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre entraîne l'émission dans l'air de nombreux polluants pouvant nuire à la santé.

Valorisez les déchets verts avec le broyage des déchets verts

Plutôt que de les apporter en déchetteries, vos déchets verts peuvent être utilisés dans le jardin. L'Agglo vous propose un service de broyage à domicile et vous offre 1 heure gratuite (1 fois/an/foyer).

... ou le compostage

Vous avez un jardin ? La solution, c'est le compostage domestique. Depuis 2011, l'Agglo équipe gratuitement les foyers du territoire avec un composteur, lors de réunions d'information qui ont lieu régulièrement.

Vous habitez en ville et n'avez pas de jardin ? Deux solutions s'offrent à vous :

- le compostage partagé : vous apportez vos déchets organiques dans l'un des composteurs partagés du territoire.

- le lombricompostage : vous donnez vos déchets alimentaires d'origines végétales à des vers "composteurs".

Toutes les infos au 05 49 81 15 15



Stationnement

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation (des autres véhicules, des cyclistes et des piétons), ni représenter un obstacle dangereux. Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément. Décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015.

La Commune de La Forêt sur Sèvre a signé depuis le mois de septembre 2021 une convention "prestation de fourrière automobile" avec un garage agréé .

Cette convention prévoit :

- L'enlèvement et la conservation :

* des véhicules se trouvant en infraction telle que prévue aux articles R417-10 à R417-13 du Code de la Route comme : stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée supérieure à 7 jours (entrent dans cette catégorie les véhicules abandonnés sur la voie publique et qui se trouvent à l'état d'épave).

* des véhicules constituant une entrave à la circulation (articles R 412-51 et L412-1 du Code de la Route, ainsi que dans les cas prévus par la réglementation).

* des véhicules en infraction aux arrêtés du Maire relatifs à la circulation et au stationnement.

des véhicules soumis à des décisions judiciaires.

- Le gardiennage, la restitution ou l'aliénation des véhicules mis en fourrière,

- L'évacuation des véhicules désignés par l'ordonnateur de la fourrière vers un site de dépollution, démontage, démolition ou broyage.

Ces interventions concernent les véhicules stationnés sur le domaine public et le domaine privé de l'ensemble du territoire communal de La Forêt sur Sèvre.

Vie locale, Vie associative

Commission animée par Maryse **NOURISSON-ENOND**

Membres : Yvon ABELARD, Jean-Noël BODIN, Karine CHARRON, Laetitia DAUGE, Manon FAVREAU, Céline FICHET, Clément PASQUIER

Location salles, matériel (à partir du 1^{er} janvier 2021)

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).

Salle	Habitants de la commune		Habitants hors de la commune		Heure de ferm.
	Vin d'honneur	Repas	Vin d'honneur	Repas	
La Bobine - La Forêt sur Sèvre 110 pers - 70 pers. repas	80 €	130 €	110 €	170 €	3h
La Baie des Champs - La Ronde 200 pers - 100 pers. repas	80 €	130 €	110 €	170 €	3h (associations) 5h (privés)
Samuel Papineau - Montigny 240 pers - 70 pers. repas	90 €	150 €	130 €	210 €	3h (associations) 5h (privés)
Maxime Tricoire - Saint Marsault 400 pers - 200 pers. repas	90 €	150 €	130 €	210 €	3h (associations) 5h (privés)

Quelques informations complémentaires :

- Forfait chauffage hiver : 20,00 € (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars).
- Gratuité de la salle en cas de sépulture.
- Tarif dégressif de 50% pour la 2^{ème} journée.
- Gratuité le vendredi à partir de 13h30 pour les mariages.
- L'accès aux salles n'est autorisé le jour réservé qu'à partir de 8h.
- Un micro est disponible dans les salles (coût 20,00 €).

Comment réserver ?

En plus de l'information des ressources (salles, équipements), vous pouvez connaître leurs disponibilités et les pré-réserver en ligne sur le site www.laforetsursevre.com. Le formulaire de demande est réceptionné par nos services qui valident cette demande. Les contrats doivent être signés dans les 15 jours suivants la demande de location (privés et associations). Vous devrez fournir un chèque de caution de 200,00 € lors de la remise des clés et une attestation d'assurance responsabilité civile. **Attention**, une annulation moins d'un mois avant la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.



La location de matériel (tables, chaises, bancs ...)

La commune propose des prêts de matériel (tables, chaises, bancs). Pour les habitants de la commune, ce service est gratuit. **Le retrait du matériel (et son retour) se fera uniquement le vendredi de chaque semaine à 13h45.** La réservation doit être effectuée impérativement 10 jours à l'avance en mairie principale.



Salle Samuel Papineau



Salle Maxime Tricoire



Salle de la Bobine



Salle de la baie des champs

Subventions aux associations

La commune a attribué aux associations des subventions de fonctionnement, pour un montant total de :
> 12 000 € en 2020

Affaires scolaires

Commission animée par Nathanaël de FOMBELLE et Maryse NOURISSON-ENOND

Membres : Eliane AUBINEAU, Coralie BELAUD, Guy BREMAUD, Jimmy DUFLOS

L'éducation : le coeur de nos préoccupations

L'accompagnement de la scolarité des enfants de la maternelle jusqu'à leur entrée au collège est l'une des priorités de la municipalité. Hormis les salaires des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fournitures, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage...) et d'investissement (travaux, aménagements...) de l'école publique. Elle subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique - l'école privée du territoire au prorata du nombre d'élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

La commune participe également au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine, à l'éducation musicale et à d'autres événements ponctuels (cinéma, expositions...). Enfin, la municipalité finance, pour les enfants de la commune, dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles.



L'école publique des Quatre Saisons :

une école publique répartie sur deux sites (RPI), 5 classes.

Les petites, moyennes et grandes sections et certains CP sont sur le site de La Forêt.

> **Nathalie Audouin, directrice**, enseignante PS-MS

Nathalie Bastien, enseignante GS-CP

64, rue Maréchal de Lattre de Tassigny (LF) / Tél. 05.49.80.83.78

Les CP/CE/CM sont sur le site de Montigny.

> **Sylvia Bertaud, directrice**, enseignante CM

Caroline Clémenceau, enseignante CP

Fanny Viault, enseignante CE1/CE2

6, rue Ernest Pérochon (MY) / Tél. 05.49.80.57.15



L'école privée Mère Teresa :

un seul site depuis la rentrée de janvier 2020, 5 classes.

> **Anne-Astrid Charbonneau, directrice**, enseignante MS-GS

Aurélié David, enseignante PS - MS

Françoise Racaud, enseignante CP

Véronique Ayguillon, enseignante CE

Céline Toucheteau, enseignante CM

404, rue Salliard du Rivault (SM) / Tél. 05.49.80.81.09

Évolution des effectifs des écoles à la Forêt sur Sèvre

Nombre d'élèves	01/09/18	01/09/19	01/09/20
École publique Les 4 saisons	121	116	110
École publique La Forêt	60	45	40
École publique Montigny	61	71	70
École privée Mère Teresa (autrefois La Farandole/St Sauveur)	96	96	100
TOTAL	217	212	210

Transport des enfants

vers les équipements sportifs de la commune

Cet automne, la commission a pris la décision de rendre possible l'accès aux équipements sportifs de la commune par la mise à disposition de cars. Sur une période donnée et à partir d'un projet construit en lien avec nos deux écoles, ce service pourra permettre à nos enfants d'utiliser ces équipements de qualité (salle multisports et stades) et de révéler leurs talents !

Navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires est proposé avec un agent municipal qui accompagne les enfants pendant les transports si nécessaire. Le coût de ces navettes (30€) est supporté par la municipalité pour les enfants de la commune. Une participation financière pourra être exigée si les familles qui ont pris des cartes pour la navette ne les utilisent pas. Le coût du ramassage scolaire dans les écarts est à la charge des familles.



Cantine

La commune propose, pour le bénéfice des familles, un service cantine. Nous avons trois lieux de restauration scolaire sur le territoire communal : site de l'Ouvroir (LF), site du Théâtre (SM) et un réfectoire au sein de l'école de Montigny.

Pour la réservation et le paiement des repas, les familles doivent réserver les repas de leurs enfants et procéder au paiement en ligne via le site internet de la commune (Accès rapides / portail famille « carte+ » sur la page d'accueil du site). Les familles n'ayant pas d'accès à internet peuvent inscrire leurs enfants et payer en espèces ou chèques en se présentant à la mairie. Un repas réservé devra être payé au préalable : vous ne pourrez pas mettre votre enfant à la cantine sans avoir procédé au paiement. **Nous vous demandons d'être très vigilants pour réinscrire dans les temps votre enfant.** Attention notamment aux changements de mois et rentrées de vacances scolaires. Les enfants non-inscrits dans les temps risquent de ne pas pouvoir être accueillis car leurs repas ne sont pas commandés auprès du prestataire.

Chaque jour, environ 190 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société J'M Restauration (Cerizay), basé sur la recherche gustative, la qualité des produits (viande label ou bio notamment) et la proximité.

Les familles signent tous les ans le règlement de la cantine, en cas de manquement à ces règles des sanctions sont prévues pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif.

Tarifs repas année 2020-2021 :

3,35 € pour un enfant (7€ en cas de repas non réservé)

6,30€ pour un adulte (uniquement sur le site de l'Ouvroir)

les prix sont TTC.

Pour toute question :

cantine@laforetsursevre.com / Tél. 05.49.80.86.42

Conseil municipal des enfants



L'équipe municipale souhaite permettre aux enfants de notre territoire de participer à la vie de la commune. Ce projet est au cœur de notre programme pour ce nouveau mandat car nous voulons que les jeunes soient plus présents dans la vie de nos territoires. Nous allons nous mettre en lien avec les écoles, les institutrices et l'Association Famille Rurale pour créer un conseil municipal des enfants qui pourra proposer des idées, des initiatives et des projets à leur hauteur. Un groupe de travail sera créé dès le début de l'année pour transformer l'essai dans le courant de l'année.

Parole à...

L'École publique des Quatre Saisons

MONTIGNY : En ce début d'année, les élèves de la classe de CE1-CE2 de Montigny ont attendu avec impatience le 8 novembre... Date de départ du Vendée Globe !

Cette jolie course vient s'inscrire dans un projet de découverte du monde. C'est avec entrain que les élèves suivent quotidiennement le parcours des skippers et particulièrement celui de Samantha Davies qui navigue pour sauver des enfants malades à bord du bateau « Initiatives-Coeur ».

Les élèves ont eux aussi un bateau à diriger sur une course virtuelle. Ce dernier occupe pour le moment la place de 98 061^{ème} sur 899 253 skippers virtuels. Ce tour du monde à la voile, en solitaire, sans escale et sans assistance, devrait rythmer le quotidien des élèves durant 2 mois et demi environ.



Projet Théâtre : Les CM ont monté une pièce de théâtre avec l'aide des artistes des cie « Studio monstre » et « Le bruit de l'herbe qui pousse ». Le titre de la pièce ? « **Kasper le sauvage** » de l'auteur Tim Crouch. L'histoire ? Un nouvel enfant, un peu étrange, arrive dans une école où il se trouve très vite rejeté ... Fiers de leur marionnette Kaspar qu'ils ont fabriquée et manipulent à plusieurs, les élèves de CM ont fixé rendez-vous aux autres classes de l'école pour une petite restitution de leur travail.

LA FORÊT : Au début du mois de novembre nous avons rendu hommage à Samuel Patty en allumant chacun un photophore et en écoutant une musique douce. La Magie de Noël s'est installée à l'école des 4 saisons. Nous avons écrit au Père Noël et décoré notre sapin et notre classe.

L'École privée Mère Teresa

Malgré la COVID, la rentrée de septembre s'est faite dans la bonne humeur. Les enfants, les ASEM, les AESH et les enseignantes étaient contents de se retrouver. Depuis le mois de mai, l'école porte le nouveau nom d'"école Mère Teresa". L'inauguration est prévue au printemps si les conditions le permettent.

Notre projet, cette année, est de décorer les murs de l'école avec l'intervention d'une plasticienne. Les enfants sont acteurs de ce projet du début jusqu'à la fin puisqu'ils dessinent, peignent et posent leur production.

Un spectacle au théâtre de Bressuire, prévu initialement le 17 décembre, est reporté au mois de juin. L'école essaie, malgré la pandémie, d'ouvrir les enfants au monde extérieur avec des interventions plastiques, musicales et sportives au sein de l'école.

Le 4 décembre dernier, les enfants ont participé avec joie, à la course du muscle pour le téléthon. 568€ ont été récoltés pour combattre la maladie. Le 18 décembre, les enfants par groupe classe ont célébré Noël et ont fabriqué un grand panneau pour redonner un peu de chaleur et d'espoir pendant ces fêtes si particulières. Ils seront déposés dans chaque église de la paroisse (La Ronde, St Marsault, La Forêt sur Sèvre).

En ce début d'année, l'APEL a déjà organisé la vente de chocolats et de burgers. D'autres manifestations sont prévues au cours de l'année 2021 ainsi que des portes ouvertes.

Nous tenons à féliciter tous les enfants et leur famille pour leur patience et le respect des protocoles.

Pour tout renseignement sur l'école, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 49 80 83 01 ou bien par mail ecoleprivee.laforet@bbox.fr
"La vie est un combat, accepte-le ; La vie est un devoir, accomplis-le ; La vie est beauté, admire-la ; La vie est un rêve, fais-en une réalité." Mère Teresa

Communication - Valorisation du patrimoine cult

Commission animée par Nathanaël de FOMBELLE

Membres : Coralie BELAUD, Jean Noël BODIN, Karine CHARRON, Maryse NOURISSON-ENOND, Audrey VERGNAUD

Association du Patrimoine de La Forêt

À l'occasion des JEP 2020, l'association du Patrimoine de la Forêt a organisé une exposition sur les quatre écoles ayant existé à Saint Marsault et la Ronde. Une classe du milieu du XX^{ème} siècle a été reconstituée avec cahiers, livres et tous les objets de l'époque y compris le tableau, la blouse et le bonnet d'âne pour la plus grande joie des enfants. L'exposition était aussi composée de vêtements et d'objets anciens. Clou du spectacle, les photos de classe où les habitants ont pu reconnaître leurs parents ou grands-parents. Nous avons eu le plaisir le samedi, d'accueillir une jeune fille qui a fait une démonstration de tissage de dentelle. 78 élèves des grandes sections aux cours moyens et près de 130 personnes ont visité l'exposition sur le week-end.

Bibliothèque

Après une année 2020 si particulière alternant périodes de fermeture, accès sur rendez-vous et ouvertures habituelles, la bibliothèque vous accueille à nouveau dans le respect des gestes barrières. Sur place, par téléphone ou par mail, les bibliothécaires sont à votre écoute pour vous proposer des livres, magazines, CD à destination des adultes et des enfants. Un large choix sans cesse renouvelé est disponible pour tous. Pour emprunter jusqu'à 20 documents par personne et pour 4 semaines, chaque habitant peut demander sa carte : elle est gratuite et donne accès aux 24 bibliothèques du réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Vous pouvez aussi découvrir et réserver les documents sur le site www.bibliotheques.agglo2b.fr

Lors de ce premier semestre, la bibliothèque vous propose des rendez-vous réguliers* :

- "Lecture en pyjama" : samedi 16 janvier à 17h30 à la bibliothèque
- Bébés Lecteurs : vendredis 22 janvier et 19 mars à 10h30 au Trait d'Union, 1^{er} étage
- Raconte-moi des histoires (dès 3 ans) : jeudis 11 février et 22 avril à 10h30 à la bibliothèque
- Bébés Lecteurs : jeudi 3 juin à 10h30 à la bibliothèque

Pour toutes ces animations gratuites, les réservations sont obligatoires.

Jauges limitées : dans le respect des consignes sanitaires liées à la COVID-19.

**Animations susceptibles d'être reportées ou annulées en fonction de la situation sanitaire.*

Votre bibliothèque est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h30.

Bibliothèque de La Forêt sur Sèvre - 5, place Georges Clémenceau

Tél. 05 49 80 86 80 bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr

Appel à volontaires : la bibliothèque recherche des bénévoles pour la permanence du mercredi matin. Formation garantie

Boîte à livres

Depuis la mi-août, une cabane rouge s'est installée sur le parking près des jeux et du château de la Forêt. Les livres, revues, CD, DVD y sont en libre-service. Vous en choisissez et vous en déposez. De la qualité des dépôts dépendra la qualité du choix. Essayons de rester vigilants sur ce que nous donnons ... Ce n'est pas une déchetterie. La mairie aimerait récupérer trois frigos d'1,60m environ avec une seule porte pour installer des cabanes dans les trois autres territoires.



Bon à savoir... Vous recherchez des idées de visites, des animations près de chez vous...

Office de Tourisme du Bocage Bressuirais www.tourisme-bocage.com

Vous souhaitez randonner en Deux-Sèvres

<http://randoendeuxsevres.fr>

Vous souhaitez connaître...

> la programmation de Scènes de Territoire

www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr

> l'action du Conservatoire du Musique et sa programmation

www.conservatoire.agglo2b.fr

> la programmation de Bocapole / www.bocapole.fr

Communication

Page Facebook de la commune depuis septembre 2020 !



Les membres de la commission ont choisi de créer une page Facebook pour communiquer en temps réel avec la population. Informations, événements, urgences, relais des associations et entreprises du territoire : nous communiquons quotidiennement avec vous grâce à ce média.

Le site internet reste, lui, une référence pour tout ce qui concerne la vie municipale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées pour que cela vive !!!

Sans oublier :

1 bulletin municipal par an.

3 ou 4 numéros du Trèfle par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux écoles, au Trait d'Union, à l'Agglomération du Bocage Bressuirais, aux associations ...

15 panneaux d'affichage, répartis sur LF (6), MY (1), LR (2), SM (6), pour annoncer les animations de la commune.

Renseignements en mairie ou par mail à mairie@laforetsursevre.com

Contacts utiles ...

> **Le Courrier de l'Ouest**

Vous souhaitez communiquer sur une animation, une assemblée générale, rendez-vous sur www.infolocale.fr

Correspondant local Le Courrier de l'Ouest

Pascal PUAUD (Courlay)

pascal.paud.courlay@wanadoo.fr

Rédaction Bressuire / bressuire@courrier-ouest.com / Tél. 05 49 65 00 27

> **La Nouvelle République**

Journaliste : Boris Blais (Cerizay) / boris.blais@sfr.fr

Rédaction Bressuire / nr.bressuire@nrco.fr

Tél. 05 49 72 90 00

> **Collines FM**

contact@collines-laradio.fr

Tél. 05 49 80 12 01

> **Les rendez-vous Bressuirais**

lesrdvbressuirais@outlook.fr

Tourisme / Culture

Visite estivale « Au fil de l'eau à La Forêt-sur-Sèvre »

Le 13 août, dans le cadre des visites estivales, en lien avec l'Office du Tourisme du Bocage Bressuirais, 80 personnes se sont retrouvées pour découvrir, ou redécouvrir, la Sèvre aux abords du bourg de La Forêt. Tantôt naturelle, tantôt domestique nous avons suivi la rivière dans tous ses états. La balade était commentée par l'un de ses plus fins connaisseurs : François Cailleaud technicien rivière de l'EPTB de la Sèvre Nantaise. Cette visite s'est terminée dans la convivialité dans la cour du château autour d'une dégustation de délicieux produits locaux. Les merveilles salées de l'Ivronnière (LR) et de la Marvallière (MY) et les désormais incontournables glaces de la maison Gaborieau ont réjoui les papilles des petits et des grands ! Rendez-vous l'été prochain pour ce qui est devenu un rendez-vous incontournable !



Budgets participatifs du département

2 lauréats sur la commune

Le département 79 a lancé un budget participatif pour l'année 2020 pour permettre de financer des projets locaux. Ce fut un succès car 653 projets ont été déposés, 190 sélectionnés pour la phase finale et 80 de ces projets ont été retenus par les 42 141 votes exprimés par les habitants des Deux-Sèvres. Bonne nouvelle ! Les deux projets portés par des Foréziens ont été retenus ! Le premier était imaginé par un groupe d'amis, adolescents de La Forêt : ils ont proposé un projet de pistes pour trottinettes, vélos et skates qui profiterait à tous les enfants et jeunes de la commune. En lien avec la mairie, cet équipement verra le jour vers l'aire du Pont de Bois qui devrait voir son attractivité loisirs et tourisme fortement renforcée dans les prochaines années. Le second projet était porté par l'association des anciens combattants de La Forêt pour le remplacement d'un drapeau. Ces deux projets seront donc financés à hauteur de 80% par le département. Bravo aux lauréats et merci à tous d'avoir soutenu, par vos votes nombreux, ces initiatives locales !



Téléthon



4 986 € collectés au profit du Téléthon !

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'équipe Téléthon constituée de bénévoles des quatre territoires, en partenariat avec la Commune de La Forêt sur Sèvre, s'est mobilisée pour organiser un week-end d'animations au profit du Téléthon les 4, 5 et 6 décembre ! Un programme adapté en raison des mesures prises par le Gouvernement et dans le respect des gestes barrières.

L'édition 2020 en quelques chiffres

>568 € collectés lors de la course du muscle. Malgré la pluie, les enfants de l'école Mère Teresa se sont mobilisés autour de Rafaël, parrain de l'édition, pour courir par groupes classes au sein de l'école.

>663 croissants livrés le samedi matin, 288 croissants vendus le dimanche matin au magasin au profit du Téléthon, soit 951 croissants préparés par la boulangerie Gaborieau à La Forêt-sur-Sèvre.

>363 pensées, 130 cyclamens livrés le samedi matin, soit 493 plantes issues des productions de Benoît Ripaud, horticulteur à Moncoutant sur Sèvre. Une première toute en couleurs qui a plu aux habitants !

>361 repas en drive le samedi matin, confectionnés par Chez JB à Saint Pierre du Chemin.

Tous les bénéficiaires de ces actions (ventes de croissants, plantes et repas), complétés par les dons des associations, des habitants, des familles de l'école Mère Teresa, ont permis de collecter 4 986 € au profit du Téléthon (5 000 € en 2019).

Plus que jamais MERCI !

Merci à toi Rafaël et à ta famille, pour ta confiance en tant que parrain de l'édition Téléthon sur notre commune.

Merci à vous, habitants de la commune et des environs, pour votre participation à nos actions et votre soutien.

Merci à vous, associations de la commune, pour vos dons et votre aide : le Club « la bonne entente » MY, les Clubs de l'amitié LR et SM, les sections AFN LF et MY, l'Association des amis du patrimoine LF, les Ecureuils pétanques loisirs et la section Tac Tik, la Gymnastique volontaire LF, l'Amicale des donneurs de sang, la Ronde des Camélias, les Comités des fêtes de MY et LR.

Merci à vous, fidèles partenaires, Caroline et Fabrice Gaborieau, Benoît Ripaud, chez JB pour votre engagement et votre disponibilité. Ce temps fort chaque année, permet de soutenir l'AFM et la recherche médicale et de fédérer notre commune autour d'un projet solidaire !

Restons mobilisés ! Rendez-vous en 2021 pour une édition qui nous l'espérons, sera plus conviviale !

L'équipe Téléthon



Affaires sociales

Commission animée par Eliane AUBINEAU

Membres : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Guy BREMAUD, Karine CHARRON, Céline FICHET, Antoine-Henri VALLETTE, Audrey VERGNAUD

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président : Thierry MAROLLEAU, **Vice-présidente** : Eliane AUBINEAU

Membres élus : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Guy BREMAUD, Karine CHARRON, Céline FICHET, Antoine-Henri VALLETTE, Audrey VERGNAUD

Membres nommés : Caroline BAUDOUIN, Jacques BISLEAU, Jean-Marc BONNIN, Marie-Josèphe BROSSARD, Laurence BROSSET, Marie-Thérèse MESNARD, Geneviève OLIVIER, Patricia LE ROCH

Repas des aînés

En cette année particulière, nous avons dû remplacer le repas des aînés par une distribution de colis confectionnés par notre boulanger. Le 27 novembre, le CCAS et les membres du conseil municipal se sont retrouvés pour préparer les colis. La distribution s'est effectuée le lendemain dans les salles des fêtes de chaque territoire. Quelques colis ont été distribués à domicile et dans les maisons de retraite. Au total, 296 colis ont été réalisés dont 23 pour les maisons de retraite. Nous espérons vivement vous revoir en fin d'année pour le traditionnel repas des aînés.

Montant en 2018 : 3 390 €. Montant en 2019 : 3 440 €.



Aide alimentaire

Dans la période de crise actuelle, certaines personnes peuvent se retrouver dans une situation difficile. C'est pourquoi, dans un souci d'aide aux plus démunis, les élus du CCAS ont décidé de maintenir l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place ces dernières années, et notamment l'aide alimentaire d'urgence. Cette aide est organisée, sous la forme d'une distribution de colis alimentaire après analyse des ressources des demandeurs.

Les personnes en difficulté financière ou sociale pourront ainsi trouver une aide chaleureuse et réconfortante, pour une participation très abordable et un coût de fonctionnement maîtrisé.

Les demandes de renseignements et d'inscription peuvent être effectuées auprès du CCAS
3 place G. Clémenceau - 05 49 80 86 42 - ccas@laforetsursevre.com

Pendant les confinements, les personnes isolées et/ou âgées ont été appelées par les services de la commune, aidés par les conseillers municipaux. Ces appels ont été appréciés. Certains habitants ont également bénéficié d'une livraison de courses.

Le temps d'un café

Le temps d'un café a été mis en place pour les plus de 60 ans depuis le mois de septembre à la salle La Bobine (LFS). C'est un moment d'échanges, de partages, de jeux, une pause, un moment d'informations... autour d'un café pour créer du lien et permettre des rencontres. Le temps d'un café devrait reprendre au mois de février si la situation le permet, le 2^{ème} lundi de chaque mois de 15h à 17h.

Dates à retenir : 8/02, 8/03, 12/04.

Privilégier la prise de rendez-vous .

Centre Socioculturel Cerizay : 05 49 80 57 63.



Le secours catholique

Le local du secours catholique, situé square de la gare à Cerizay, est un lieu d'écoute ouvert à tous où l'on peut échanger autour d'un café. Il est animé par des bénévoles de toutes les communes environnantes et placé sous la responsabilité de Bernadette FERRIERE. Une permanence est assurée le mercredi de 14h à 16h30.

C'est également une boutique solidaire où chacun peut trouver : vêtements, vaisselle, bibelots et livres à des prix modiques... une participation est demandée, celle-ci contribue à financer nos actions. La boutique a été labellisée en décembre 2019. Les dons de vêtements et d'objets divers sont à déposer pendant la permanence.

Le secours catholique se doit d'être aux côtés des personnes en précarité, de celles qui rencontrent des difficultés particulières et qui sont envoyées par les services sociaux. Il agit en partenariat avec l'épicerie solidaire. D'autres partenariats existent : Emmaüs (recyclage de vêtements usagers), Recyclutil (papier).

Les autres activités :

- un groupe convivial se réunit le jeudi après-midi
 - deux braderies (en mai et en septembre)
 - participation au marché de Noël
 - goûter avec les familles, distribution de jouets
 - concours de belote et Tac Tik
 - trajets en voiture pour les démarches pour ceux à faibles revenus qui ne peuvent bénéficier du transport solidaire.
- Tous renseignements au 06 34 21 14 36.



Association CLIC Antenne de BRESSUIRE

Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de BRESSUIRE est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Antenne du Conseil Départemental - Parc Bocapôle - Boulevard de Thouars - 79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 65 52 74 Mail : clic-bressuire@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h. Privilégier la prise de rendez-vous

Le transport solidaire

Pour tout renseignement et inscription, que ce soit pour être chauffeur ou bénéficiaire : CSC Cerizay au 05 49 80 57 63

Centre socioculturel du Cerizéen

Pour agir ensemble, sortir de chez soi, échanger des savoirs, vivre des loisirs... pour petits et grands, de la petite enfance à la personne âgée.

Rens : 05 49 80 57 63 - <http://cerizeen.csc79.org>

Agora MDA

Centre de prévention confidentiel pour les 11-25 ans et/ou leurs familles.

Maison du département - Bocapôle - boulevard de Thouars à Bressuire - 05 49 65 22 71

Cadre de vie - Environnement

Développement durable

Commission animée par Yvon ABELARD

Membres : Maryvonne AYRAULT, Jean-Noël BODIN, Guy BREMAUD, Fabrice COURILLAUD, Jean-Jacques ENOND, Clément PASQUIER, Antoine-Henri VALLETTE.

Rue Monseigneur Vion – La Forêt-sur-Sèvre

Après les travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales de la fin 2019, ce sont les travaux d'enfouissement du réseau électrique qui ont été engagés début 2020. Au printemps, le SVL est intervenu sur le réseau d'eau potable et a laissé sa place en juin à l'entreprise Charier pour les travaux de sécurité et d'aménagement de voirie.

Toutes ces réalisations semblent donner satisfaction après la mise en sens unique de la circulation et l'ouverture de la bande cyclable sur une partie de la rue.

Coût : 185 000 €



Lotissement Maréchal Ferrant II – Montigny

Commencés fin d'année dernière, les travaux de viabilisation du lotissement Maréchal Ferrant II se sont terminés au printemps. Douze lots de 250 à 950 m² étaient proposés à la vente, 3 sont déjà réservés.

Levons le pied ! – La Forêt-sur-Sèvre / Saint Marsault

Afin de sensibiliser et de limiter la vitesse, un radar pédagogique a été installé à l'entrée de la Forêt sur Sèvre pour un montant de 2 100 €. Il enregistre et stocke la vitesse des véhicules, ce qui nous permet de repérer quelques incivilités !

Dans le même but, pour la sécurité de nos petits piétons, des panneaux lumineux ont été récemment installés devant l'école Mère Térèse.



Éclairage parking – La Ronde

Afin d'éclairer les parkings de la salle La Baie des champs et du stade de la Ronde, un candélabre a été installé, celui-ci facilite l'accès des personnes aux véhicules.

Réserve incendie – Monfaucher Montigny

La protection incendie de Monfaucher étant assurée par une réserve, nous avons dû remplacer la bâche qui assurait son rôle depuis une trentaine d'années, nous avons profité de l'occasion pour remettre en état la clôture de la réserve.

Transformateur La Forêt-sur-Sèvre

Après avoir envisagé un déplacement du transformateur électrique de la place Georges Clémenceau, face aux coûts importants du projet, nous avons finalement opté pour sa mise en valeur.

Le transformateur est désormais fondu dans le décor du bourg de la Forêt-sur-Sèvre !



Voirie

Travaux de réfection voirie - investissements 2020

Route du Raffou - Montigny

Route du Breuil - Montigny

La Boulerie - Saint Marsault

Cour de l'école - Montigny

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 87 000 €.

Travaux d'entretien de voirie

Cette année ce sont 35 T de PATA qui ont été utilisés pour l'entretien de la voirie pour un coût total de 24 320 €, 5 000 € ont été dépensés pour l'entretien des fossés sur l'ensemble du territoire, nous avons également procédé au nettoyage des avaloirs d'eaux pluviales.

Comme les années précédentes, le taillage des haies a été effectué par les entreprises ENOND et BERTHELOT.

Réfection des trottoirs de la Ronde

Route de Saint Pierre du Chemin, les trottoirs très endommagés ont été refaits, avec un enrobé noir et un enrobé beige pour un coût de 15 000 €.

La fibre se développe sur notre commune, l'élagage des haies et des arbres doit être poursuivi !

Pour les parcelles non entretenues, les propriétaires seront destinataires de courriers leur demandant de faire le nécessaire.

AUTRES TRAVAUX EN COURS OU EN PRÉPARATION

Parking école : après le rassemblement des écoles sur le site de Saint Marsault, le manque de stationnement s'est vite fait ressentir. La municipalité a décidé d'aménager un parking sur la parcelle déjà acquise en vue du nouveau lotissement. Les travaux sont prévus première quinzaine de février.

Aménagements de rues : les projets d'aménagement de sécurité et de réfection de chaussées des rues de l'église à la Forêt, et du stade à la Ronde seront à l'étude sur 2021.

Travaux en régie (voirie, bâtiments)

- > Déblaiement des arbres couchés par le vent, allée des chênes et réparation du mur d'enceinte du docteur Chevance
- > Nettoyage de tous les bétons désactivés devant les bâtiments communaux
- > Lavage de tous les panneaux de signalisation et remise en état
- > Travaux de coupure de route La Forêt-sur-Sèvre - La Ronde
- > Mise en place de 2 radars pédagogiques (entrée du bourg de la Forêt et au niveau de l'école privée de St Marsault)
- > Aménagement du parking, impasse du haut bourg à St Marsault
- > Aménagement Chemin de la Sauzaie à La Forêt-sur-Sèvre
- > Aménagement Stade André Drochon pour descente du robot de tonte
- > Ecole Publique Montigny :
 - Démolition de la moitié du garage et remise en forme du pignon
 - Piquetage du mur d'enceinte de la cour
 - Mise en place de 2 sèches mains électriques
- > Vidange de la réserve incendie de Montfaucher pour remplacement de l'ancienne bêche

Travaux en régie (espaces verts)

Au-delà des travaux d'entretien habituel qui sont :

- La tonte des pelouses,
- L'aménagement des massifs,
- Le nettoyage des bourgs et des cimetières,
- La taille des haies ...

les employés ont :

- Mis en place les jeux pour les enfants à St Marsault,
- Aménagé autour du cabinet de santé et restauré le puit
- Enherbé la rue Monseigneur Vion suite à la réfection de celle-ci.

Achat de matériel

- > Changement du camion Nissan âgé de 18 ans, pour l'entretien des espaces verts par un camion neuf.



Entretien et rénovation du patrimoine communal

Commission animée par Guy BREMAUD

Membres : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Fabrice COURILLAUD, Laëtitia DAUGE, Jean-Jacques ENOND, Manon FAVREAU, Nathanaël de FOMBELLE, Maryse NOURISSON-ENOND, Antoine-Henri VALLETTE.

Départ de Jean-Pierre BROSSET en retraite

Arrivé en septembre 2008, Jean-Pierre a été embauché en tant qu'agent technique polyvalent en charge de la voirie. Après 11 ans 1/2 au service de la commune, il a décidé d'entamer une nouvelle vie ... celle de retraité. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite et nous le remercions pour le travail accompli.



Médaille d'honneur communale à Pascal APPARAILLY

Entré au service de la commune le 1er juin 1992 comme stagiaire, il fût titularisé le 1er juin 1993. Durant ces 27 années, Pascal s'est révélé être un agent investi, c'est pourquoi, le 7 décembre 2015, il devient Agent de Maîtrise. En reconnaissance de son implication dans la vie de la commune, la médaille d'honneur communale, échelon argent, promotion du 1er janvier 2020, lui a été remise par M. le Maire. Toutes nos félicitations à l'heureux élu.



2020 ne fut pas une année facile pour les agents surtout lors du 1^{er} confinement.

Nous voulions les remercier d'avoir contribué à œuvrer pour que les services de la commune puissent continuer.

Dispositif argent de poche

Pour la 1^{ère} année, nous avons mis en place le dispositif « Argent de poche ». 8 jeunes de 16 à 18 ans ont participé pendant une semaine à divers travaux sur la commune sous le contrôle des agents :

- > Grattage et peinture de la passerelle sur la Sèvre Nantaise face à l'aire du pont de bois
- > Remise en forme du parquet de la salle des fêtes de St Marsault
- > Nettoyage du clocher et de la sacristie de Montigny
- > Peinture pour les jeux des enfants dans la cour de l'école de La Forêt-sur-Sèvre

Merci à Tom MOFREITA, Gaëlle REIGNE, Margot & Célia BOIZUMAULT, Loan MARTIN, Angélique GONNORD, Angélique FICHET et Lucas CHAUVIERE pour leur dévouement et leur participation.

... A vos candidatures pour 2021...



En préparation ...

> Rénovation de la salle Maxime Tricoire :

Après l'étude du programmiste M. COGNY Luc, nous allons, courant janvier, lancer une consultation pour trouver un cabinet d'architecte.

Durant cette année 2021, nous mènerons les études nécessaires pour le lancement de ce gros chantier qui consistera à aménager toute la zone autour de celle-ci.



Du côté des bâtiments communaux ...

> Eglises :

- Entretien des chauffages au gaz des églises par la SARL Auger :
La Ronde : 1 246 €
Montigny : 1 911 €
- Intervention sur le chauffage de l'église de la Forêt sur Sèvre par la SARL Auger : 1 682 €
- Réparation église de St Marsault par l'entreprise Vrignaud : 843 €

> Mairie : Création d'un bureau pour les adjoints dans la mairie de la Forêt sur Sèvre :

- Mise en place d'une verrière par la SARL Olivier : 4459 €
- Peinture par l'EURL Merlet Déco : 1695 €

> Locatifs : Changement des 2 chaudières à gaz dans des locatifs sur La Ronde par SAS Michel Boissinot : 4218 €

> Ecole de Montigny :

- Ravalement du mur d'enceinte de la cour d'école par SAS Lapierrière Et Fils : 5693 €
- Mise en place d'une clôture avec portillon autour de la cuve à gaz par SARL Vion Environnement : 1775 €



Autres travaux en cours ou en préparation ...

Suite à l'épidémie COVID-19, le département a décidé de mettre en place un plan de relance dans le but de redonner du travail aux artisans : l'opération « 1 000 chantiers »

Pour notre commune, 5 chantiers ont été acceptés, financés à 50% par le département jusqu'à la limite de 10 000 € soit une subvention maximum de 5 000 € par chantier :

> Travaux dans le clocher de La Ronde :

Mise aux normes de l'accès et installation d'un parafoudre par les Ets Bodet (fait en Novembre) : 11 068 €

> Reprise d'une partie de la toiture de l'église de La Ronde pour cause d'infiltrations :

L'entreprise SARL Soullard effectuera les travaux au printemps : 9 882 €

> Remplacement des ouvertures de la Chapelle de l'Ouvroir :

Changement de toutes les ouvertures par l'entreprise Epron (courant Janvier) : 10 769 €

> Restauration de la toiture de l'ancienne boucherie Sireau :

Remise en état du toit plat pour cause d'infiltrations par l'entreprise FBM (Mars) : 9203 €

Courant Novembre, la remise aux normes de l'électricité de ce bâtiment a été faite par les Ets Boissinot : 2 250 €

> Aménagement autour des points propres :

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Charier TP : 10 996 €

Pour l'année 2021, d'autres chantiers sont programmés :

> Le changement du Beffroi du clocher de La Ronde :

Après une étude faite par les Ets Bodet, il a été décidé de changer ce beffroi (partie bois qui soutient les cloches) pour éviter que celui-ci ne fasse des dégâts sur la structure solide du clocher. Pour ce travail, les cloches seront descendues dans l'église et pourront être visitées durant cette période (février-mars)



Le Bar a un nouveau propriétaire ...

Après 41 ans d'activités, Jany Ayrault va prendre sa retraite. La gérante du bar a cédé son affaire à Tony Etavard (habitant de St Marsault) qui effectue une reconversion professionnelle. La succession a pu en partie se concrétiser grâce au choix de la municipalité d'acheter l'immeuble en décembre 2020 pour un montant de 80 000 € HT. Un loyer sera versé chaque mois par M. Etavard. La maison attenante a également été acquise par la commune pour 25 000 € HT afin de profiter du terrain à l'arrière de la maison menant à la rue Barreau. La municipalité sera bien sûr amenée à mettre en conformité les bâtiments. La vente est officielle depuis le 18 décembre. Depuis le 4 janvier, le nouveau propriétaire propose les mêmes services qu'auparavant (Bar - Tabac - Presse).

Nous souhaitons à Jany une bonne et heureuse retraite et nous souhaitons le meilleur pour l'avenir à Tony.



L'ANNÉE 2020



Distribution des colis des aînés



Spectacle "Les Déconfineries" avec Fred BILLY le 23 juillet à Montigny



M. BERGAGNA et Mme DELOBEL ont fait don à la commune de cette photo du château de La Forêt-sur-Sèvre. Le cadre a été installé dans le hall de la mairie.



Course du muscle le 4 décembre pour le Téléthon par les enfants de l'école Mère Teresa



Téléthon 2020 : distribution des repas commandés



Site de pêche au lieu-dit Le Puy Greffier à La Ronde

EN IMAGES



Quelques pensées du Téléthon



Commémorations du 8 mai et du 11 novembre



Journées Européenne du Patrimoine les 19 et 20 septembre à La Ronde



Remise de la médaille d'honneur du travail à Pascal APPARILLY
et départ en retraite de Jean-Pierre BROSSET



Visite estivale "au fil de l'eau" le 13 août

La maison Thomazeau a enfin trouvé sa vocation ...

Historique

Cette maison fût tout d'abord une perception dans les années 20, puis elle est achetée par la famille Thomazeau.

La municipalité a acquis ce bien en février 2007 pour un montant de 90 000 € avec 1 400 m² de terrain. Ces terrains ont permis la réalisation de 7 maisons par le bailleur Deux Sèvres Habitat.

Les projets réussis :

2007 -> Villa Family : projet non abouti

2008 -> Maison de l'enfance : projet non abouti

2019 -> Cabinet de Santé. L'idée est d'avoir un outil attractif et fonctionnel pour attirer les professionnels de santé susceptibles d'intervenir sur le territoire. L'autre objectif est de poursuivre la valorisation du cœur de bourg.

La durée des travaux

De Novembre 2019 à Septembre 2020

Les entreprises retenues

- > SAS Lapièrrière Et Fils, La Chapelle St Laurent (Maçonnerie)
- > Berthelot Menuiserie SARL, St Porchaire (Charpente)
- > FBM, Bressuire (Couverture, Zinguerie)
- > Concept & Menuiserie, Veziens (Portes & Fenêtres)
- > SARL Menuiserie BODIN, Parthenay (Mobiliers)
- > SARL Bossard, Moncoutant (Cloisons sèches - Plafonds - Isolation)
- > Merlet Deco, Cerizay (Revêtements muraux - Peinture)
- > Michel Boissinot, Mauléon (Electricité - Plomberie - Chauffage)
- > MTP Désamiantage, Faye l'abbesse (Désamiantage)

A venir ...

Un bureau est actuellement réservé par un ostéopathe (pour Juin 2021) et différents contacts sont actuellement en cours afin de trouver d'autres professionnels de santé.

A l'arrière du Cabinet de Santé, une grange reste à rénover et à aménager, elle permettra d'accueillir 2 bureaux supplémentaires.

